

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
1. Intitulé du projet		
Projet d'aménagement du LOT 1A- Construction d'immeubles de bureaux sein de la ZAC Ivry Confluences à Ivry-sur-Seine (94).		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
<b>2.1 Personne physique</b>		
Nom	Prénom	
<b>2.2 Personne morale</b>		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
SCCV EMERIGE IVRY CONFLUENCES 1A		
RCS / SIRET	8 5 0 6 8 1 9 1 7 R C S 7 5	Forme juridique
		Société civile de construction vente
<i>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</i>		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> ;  Le projet prévoit de créer une surface de plancher d'environ 21 000 m <sup>2</sup> .	
4. Caractéristiques générales du projet		
<b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>		
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>		
La SCCV EMERIGE IVRY CONFLUENCES 1A filiale détenue à 100% par le promoteur EMERIGE a été choisie par la Sadev 94, aménageur du Val de Marne, pour développer et réaliser un ensemble immobilier à vocation tertiaire situé sur le lot 1A de la ZAC Ivry Confluences sur la commune d'Ivry-sur-Seine (94).		
Le projet du Lot 1A consiste en la construction d'un bâtiment de bureaux sur un niveau de sous sol à usage de parking. Les bureaux sont répartis en deux corps latéraux R+7 maximum implantés aux limites sud/est et nord/ouest de la parcelle. La façade implantée sur la limite sud/ouest a un peigne en R+6, deux en R+4 et un en R+7.		
Le terrain du lot 1A, d'une superficie de 8 256 m <sup>2</sup> , est actuellement occupé par un opérateur de services aux entreprises et à l'environnement ainsi qu'une ancienne fourrière et un immeuble de logement.		
La libération des terrains, la totalité des travaux de démolition des bâtiments existants ainsi que les terrassements et l'évacuation des terres polluées seront réalisés par l'aménageur Sadev 94 préalablement à la cession du lot 1A au profit de la SCCV EMERIGE IVRY CONFLUENCES 1A.		

## 4.2 Objectifs du projet

L'aménagement du lot 1A rentre dans le contexte plus large de l'aménagement de la ZAC Ivry Confluences, qui se développe sur 145 hectares (soit plus de 20% de la superficie de la commune d'Ivry-sur-Seine). Cette ZAC constitue un enjeu essentiel à l'échelle de la commune ainsi qu'un secteur de tout premier plan à l'échelle de la métropole parisienne.

L'aménagement du lot 1A s'inscrit dans la phase 3 du développement de la ZAC Ivry Confluences pour laquelle l'aménageur Sadev 94 a déjà réalisé une étude d'impact.

Celle-ci prévoit notamment l'aménagement aux abords de la gare du RER C d'environ 21 000 m<sup>2</sup> de bureaux sur le lot 1A. L'aménagement du lot 1A poursuit les objectifs suivants :

- participer au renouveau urbain engagé au sein de la commune ;
- participer au développement économique de la commune ;
- plus localement, contribuer à l'animation du secteur en s'ouvrant sur la ville via le parvis, ou l'espace vert, orientés sur la rue Molière (cf. plans du projet en annexe 4).

Dans le cadre de ces objectifs, il est prévu :

- la création d'un immeuble de bureaux sur environ **21 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher** ;
- la création d'un niveau de parking en sous-sol comprenant 201 places (soit 149 VL et 52 2 roues).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

A ce stade des études, le phasage prévisionnel des travaux est prévu comme suit :

- Démarrage des travaux : Fin 2022 ;
- Durée des travaux : 30 mois ;
- Livraison prévue : Mi 2025.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après réalisation, les aménagements s'intégreront dans le tissu urbain environnant au sein de la ZAC Ivry Confluences.

Le bâtiment de bureaux comprendra notamment :

- de bureaux en superstructure,
- un socle de services d'environ 1 700 m<sup>2</sup> (Espace de restauration, maison médicale, médiathèque, fitness et conciergerie) ;
- un local vélos d'environ 220 places ;
- un niveau de sous-sol qui accueillera 149 places voitures et 52 places de deux roues motorisés.

Le projet viendra compléter l'offre des activités mises en place sur la ZAC Ivry Confluences.

Il est à noter qu'aucun usage sensible ne sera intégré au projet de développement du lot 1A. Aucun Etablissement Recevant du Public n'est prévu dans le cadre du projet.

A noter également que le projet d'aménagement du lot 1A est situé en mitoyenneté du projet 1B mais qu'il fonctionne de manière indépendante. Aucun lien technique n'est prévu avec le lot 1B voisin.

Pour la conception et la construction des immeubles, le projet disposera par ailleurs des labels et certifications suivants :

- Certification HQE Bâtiment Durable Neuf 2016 ;
- Certification BREEAM International New Construction 2016 ;
- Label Bâtiment à Energie Positive et réduction Carbone (E+ / C-) ;
- Label Effinergie ;
- Label Wiredscore .
- Osmoz
- BiodiverCity

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le présent projet est soumis à permis de construire.

Une analyse plus détaillée des procédures administratives et réglementaires susceptibles de s'appliquer au projet est présentée en annexe A.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface lot 1A :	8 256 m <sup>2</sup>
Surface de plancher totale de l'aménagement :	21 000 m <sup>2</sup>
Places de parking en sous-sol :	149 VL + 52 2 roues

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Le lot 1A se situe entièrement sur la commune d'Ivry-sur-Seine, au 85 rue Molière.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 8° 8 1' 7 2" 50N Lat. 0 2° 3 9' 1 5" 20E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

IVRY-SUR-SEINE

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est recoupé par aucune ZNIEFF de type I ou II.  Les ZNIEFF les plus proches sont : - la ZNIEFF de type II du "Bois de Vincennes", située à environ 1,6 km au Nord-Ouest; - la ZNIEFF de type I des "Prairies et friches au parc des Lilas", située à environ 3,6 km au Sud.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein ou à proximité d'une zone couverte par un Arrêté de Protection de Biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein ou à proximité d'un parc naturel ou d'une réserve naturelle.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ivry-sur-Seine fait l'objet d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) adopté par le conseil municipal le 23 octobre 2014. Parmi les principaux objectifs du PPBE de la commune d'Ivry-sur-Seine, on peut citer : - réduire le bruit dans les zones à enjeux, dont fait partie le site du lot 1A ; - prévenir et anticiper les nuisances sonores lors des projets d'aménagements futurs.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, dans le rayon des 500 m d'un bâtiment classé MH en Avril 2021. Une présentation du projet a été effectuée devant les ABF, aucune remarque à prendre en compte n'en a découlé.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des zones humides d'importance internationale (RAMSAR). Il n'est pas non plus concerné par les enveloppes d'alerte zones humides en Île-de-France, identifiées par le DRIEE.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par : - la zone bleue du PPRi de la Marne et de la Seine, approuvé le 12 novembre 2007. Cette zone correspond aux centres urbains quels que soient les aléas ; - la zone B3 (aléa faible) du PPR mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols dans le Val-de-Marne, approuvé le 21 novembre 2018 ; Nota : un PPR affaissements et effondrements est prescrit depuis 2001.  La commune d'Ivry-sur-Seine n'est concernée par aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est concerné par la présence de 5 sites BASIAS (IDF9403756 : garage automobile, IDF9400186 : Atelier de récupération de métaux, IDF9403725 : imprimerie France Sérigraphie, IDF9401126 : entreprise de transport SERNAM CDM d'Ivry et IDF9404056 : installations ferroviaires de la SNCF). Il convient également de signaler la présence actuelle de l'ICPE REVIVAL / DERICHEBOURG, opérateur de services à l'environnement au droit de la future emprise du Lot 1A. Ce site fera l'objet d'une cessation d'activité préalablement au démarrage des travaux. Une étude de pollution d'une parcelle du Lot 1A (annexe G) a été réalisée dans le cadre de la réalisation du projet et a permis de mettre en évidence la présence de sols contaminés aux métaux lourds et aux COHV au droit du site. Les sources de pollution feront l'objet d'un traitement dont les modalités seront définies dans un plan de gestion. Il définira également les mesures de gestion des teneurs résiduelles qui permettront de garantir la compatibilité sanitaire du site après dépollution et le projet développé. Par ailleurs, dans le cadre du projet d'aménagement des analyses des risques résiduels ARR préliminaire et post-travaux de terrassement seront réalisées pour s'assurer de la compatibilité du site avec l'usage du projet. Ces analyses seront effectuées préalablement à la vente par la Sadev 94.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage destiné à l'Alimentation en Eau Potable n'est recensé au sein ou à proximité du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est concerné par aucun site inscrit. Le plus proche est situé à 1,8 km à l'Est du projet. Il s'agit du site inscrit des "Quartiers anciens".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas au sein ou à proximité d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1112013 "Sites Seine-Saint-Denis", située à 5,4 km au Nord-Ouest du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est concerné par aucun site classé. Le plus proche est situé à 1,7 km au Nord-Est, il s'agit du site classé du "Bois de Vincennes".

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le recours à des prélèvements d'eau pour l'alimentation du chantier n'est pas envisagé. Le site projet est raccordé au réseau d'adduction d'eau potable.  Les besoins en eau en phase exploitation seront couverts par le réseau d'eau potable public. De plus, les prescriptions émises dans le dossier Loi sur l'Eau réalisé pour la ZAC seront respectées dans le cadre de l'aménagement du lot 1A.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, aucun pompage d'eaux d'exhaures n'est prévu, l'aménagement du parking souterrain restera au dessus du niveau de la nappe.  Dans l'hypothèse où un pompage s'avérait nécessaire, les prescriptions émises dans le dossier Loi sur l'Eau réalisé pour la ZAC Ivry-Confluences seront respectées dans le cadre de l'aménagement du lot 1A.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet en lui même n'est pas excédentaire en matériaux, le bilan du mouvement des terres étant à l'équilibre. Cependant, le bâtiment étant situé dans une zone réglementée du PPRi, le projet prévoit une compensation volumique de 3405 m3. Ce volume de terres sera à évacuer hors du site vers de filières adaptées.  Les déchets autres produits par l'activité du chantier seront évacués régulièrement vers des filières adaptées et agréées. Précisons également que les terres polluées seront traitées par la Sadev 94 lors des travaux de terrassement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux. Il n'utilisera pas de ressources naturelles du sol ni du sous-sol.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante dans un environnement déjà urbanisé. Comme mentionné dans le diagnostic faune / flore réalisé dans le cadre du projet (fourni en annexe E), les enjeux écologiques du site sont faibles. Concernant la flore, seules des espèces communes ou envahissantes ont été identifiées. De plus, aucun indice concernant la présence de chiroptères n'a été relevé et le site ne semble pas propice à leur installation. Précisons également que d'après le SRCE, aucune composante de la trame verte et bleue n'a été relevée. Compte tenu de ces éléments, aucune mesure n'est envisagée dans le cadre de la réalisation du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la nature du projet (construction de bureaux au niveau d'un site déjà artificialisé) et de l'éloignement des sites Natura 2000, le projet n'aura pas d'incidence directe ou indirecte sur la ZPS la plus proche "Sites Seine-Saint-Denis", située au plus proche à 5,4 km au Nord-Est du projet, sur la commune de Montreuil.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N'étant pas concerné par des zones sensibles en terme de milieu naturel (ZNIEFF, site Natura 2000, site inscrit ou classé....), aucune incidence n'est envisagée sur ce thème.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé dans un contexte urbain, le projet n'engendre pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A noter toutefois la présence actuelle de la Société Revival-Derichbourg classée comme ICPE au droit de la future emprise du Lot 1A qui fera l'objet d'une cessation d'activité préalablement aux démarrage des travaux. Une fourrière était également localisée au droit de la parcelle du Lot 1a. Cette dernière a déjà fait l'objet d'une cessation d'activité. Deux autres ICPE sont localisés à proximité du projet- la société Haber France ; la scierie et les ateliers du bois Bombois et Cie, plus en activité depuis 2015.  Le site n'est toutefois pas concerné par un éventuel Plan de Prévention du Risque technologique (PPRt). Le risque Transport de Marchandises Dangereuses (TMD) est présent sur le territoire du Val-de-Marne, dont la commune d'Ivry-sur-Seine. La rue Molière, jouxtant les aménagements envisagés du projet, est concernée par ce risque. Des canalisations d'hydrocarbures et de gaz naturel sont également présentes à proximité du site. Il est également à noter la présence d'un réseau du SIAAP qui longe la halle conservée du Lot 1B voisin du Lot 1A. Ce réseau est un collecteur d'eaux usées de 6,80 m de diamètre intérieur, soit un toit vers 26-27 m de profondeur par rapport au TN actuel. La protection de l'ouvrage du SIAAP pourra imposer des règles constructives dont il conviendra de tenir compte. Avant le démarrage des travaux, un recensement des réseaux sera réalisé.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par : - le risque inondation par débordement de la Seine réglementé par la zone bleue (centre urbain) du PPRi en vigueur sur la commune. Le règlement applicable à cette zone précise que : - « sont interdits les constructions de sous-sols pour un usage autre que le stationnement... » ; - « sont autorisés les constructions nouvelles à usage d'activité ou de service dans la mesure où les niveaux fonctionnels doivent être situés, au minimum, à la cote la plus haute entre celle de la voirie existante et celle du terrain naturel. » Les prescriptions du PPRi ont été prises en compte dans le cadre de la conception du projet. De plus, et afin de caler au mieux le projet, une étude sur les niveaux des plus hautes eaux connues a été réalisée au droit du site (fournie en annexe R). Le site est également concerné par le risque sismique. Ce risque étant très faible, aucune mesure particulière n'est à prévoir.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les activités projetées au sein du lot 1A n'engendreront aucun risque sanitaire. Le projet attendu sera qualitatif, innovant et fonctionnel. En effet, le projet garantit le caractère sain du futur bâtiment (matériaux, produits, équipements et techniques réalisés). La conception des immeubles devra notamment permettre l'obtention de labels et de certifications en terme de qualité environnementale. Rappelons que le site est concerné par la présence d'anciens sites industriels. Une étude de pollution (fournie en annexe G) a permis de mettre en évidence des sources de pollution et une mauvaise qualité des sols notamment au droit de la parcelle Derichbourg. Ces sources de pollution feront l'objet d'un traitement dont les modalités seront définies dans un plan de gestion. Il définira également les mesures de gestion des teneurs résiduelles qui permettront de garantir la compatibilité sanitaire du site après dépollution et le projet développé. A noter toutefois que le projet sera à l'origine d'une amélioration de la qualité du milieu souterrain in fine de par la réalisation de travaux de dépollution des parcelles préalablement à l'installation du projet, réalisés par Sadev 94 avant la vente. Le site ayant fait l'objet de bombardements lors de la Seconde Guerre mondiale, avant tout travaux de terrassement il sera réalisé un diagnostic pyrotechnique de l'ensemble de la parcelle.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements prévus au sein du lot 1A vont avoir des conséquences sur le trafic et les déplacements. Ces modifications s'intègrent parfaitement dans les axes d'aménagement prévus à plus grande échelle au sein de la ZAC Ivry Confluences. En effet, une mise à jour de l'étude de circulation (initialement réalisée en 2010, dans le cadre de l'étude d'impact de la ZAC), a été réalisée en mai 2021. Celle-ci intégrait les aménagements prévus au sein du lot 1A (cf. annexe J). A noter également que dans le cadre du projet, une voie nouvelle sera aménagée et permettra de ne pas encombrer la rue Molière.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores liées au chantier seront limitées à la durée des travaux, estimées à 30 mois. En phase exploitation, les activités envisagées sur le lot 1A ne seront pas source de bruit particulier. Seul le trafic supplémentaire induit par le projet pourra augmenter le niveau de bruit du secteur. Situé en bordure de la voie ferrée, le site est soumis à des nuisances sonores existantes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'aménagement du lot 1A n'est pas susceptible d'engendrer des odeurs vis-à-vis de l'extérieur. La ventilation des locaux sera réalisée à partir de centrales de traitement d'air situées en toiture et à l'intérieur du bâtiment. Il n'est pas recensé de sources de nuisances olfactives à proximité du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La réalisation des travaux est susceptible de générer des vibrations. Celles-ci seront limitées à des périodes spécifiques de la phase travaux. L'exploitation du projet n'est pas susceptible d'engendrer des vibrations. En revanche, la proximité du projet avec la gare d'Ivry-sur-Seine a nécessité d'évaluer le risque de nuisances vibratoires sur le futur bâtiment. Pour cela, une étude vibratoire a été réalisée et a conclu qu'en l'absence de modifications importantes du réseau ferré, il n'est pas nécessaire de réaliser un traitement antivibratile sur le bâtiment (annexe H).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'occupation des bâtiments nécessite des éclairages qui peuvent être sources d'émissions lumineuses. Rappelons également que le projet se situe au sein de la ZAC Ivry Confluences, secteur déjà urbanisé de la métropole parisienne. Consistant en la réalisation de bureaux, ces émissions seront très limitées (horaires de bureaux...). De même, la réalisation des travaux peut nécessiter la mise en place d'éclairages. Des études d'éclairage seront réalisées pour concevoir des éclairages peu émissifs.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, des mesures seront prises pour éviter l'envol de poussières, particules ou matériaux (arrosage des pistes, stockage de matériaux à l'abri ...). En phase exploitation, le projet n'est pas de nature à engendrer des rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La présence de la nappe affleurante est prise en compte dans l'organisation du chantier. Les rejets de chantier seront collectés et traités. Tout rejet devra faire l'objet d'un accord avec le gestionnaire du réseau concerné. De plus, une procédure d'alerte sera mise en place pour la gestion des déversements accidentels. Le projet sera raccordé au réseau d'assainissement existant. Le principe de gestion des eaux pluviales au niveau du lot 1A vise à limiter les rejets liquides au maximum. En effet, c'est la réutilisation qui est privilégiée au niveau des secteurs de pleine terre ou sur les terrasses végétalisées. Pour les eaux de toitures, il est prévu une fosse de récupération et de rétention. Dans la mesure du possible, ces eaux seront réutilisées au sein du bâtiment (alimentation des toilettes, arrosage, nettoyage...) ou rejoindront le réseau de la ville (rejet limité à 1L/s/ha). La fosse servira également de zone tampon en cas d'orage. Concernant les eaux du parking, ce dernier est muni d'avaloirs qui collectent les eaux pour les diriger vers une fosse de relevage. En cas d'infiltration par les parois, ceci fera office de système d'évacuation des eaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les rejets d'effluents du bâtiment seront dirigés vers le réseau de collecte des eaux usées de la ville. Ces effluents comprennent les eaux usées et les eaux pluviales non infiltrées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La phase travaux sera source de déchets notamment de type inerte. Ces derniers seront acheminés vers les filières adaptées. Les déblais réalisés dans le cadre du chantier peuvent potentiellement rentrer dans la catégorie des déchets dangereux. Les déchets générés par le chantier feront l'objet d'une gestion conforme à la réglementation et à leurs caractéristiques. En phase exploitation, le bâtiment, de par sa nature et sa fonction, n'est pas de nature à générer des déchets dangereux. Les déchets générés seront également évacués vers des filières adaptées. Le projet respectera les prescriptions en vigueur sur la ZAC Ivry Confluences.</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne portera pas atteinte au patrimoine architectural, culturel ou paysager. Il respectera le cahier des prescriptions architecturales et urbaines de la ZAC Ivry Confluences de juillet 2018. Le Service régional de l'Archéologie estime que le site présente un très grand potentiel archéologique pour toutes les périodes chronologiques, et particulièrement pour les périodes anciennes (source : Etude d'impact de l'opération Ivry-Confluence). Dans le cadre du lot 1A, le Préfet de Région, représenté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (service de l'archéologie), a été saisi par courrier en date du 8 décembre 2020 pour une demande d'informations archéologiques préalables. A noter que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (service de l'archéologie) a indiqué dans un courrier (Annexe N1) que le projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive. De plus, le projet fera l'objet d'une insertion paysagère de qualité. Enfin, afin de respecter le PLU de la commune d'Ivry-sur-Seine, et notamment l'article 13 du règlement de la zone UIC concernée par le projet, la Surface Végétalisée Pondérée (SVP) liée au projet est estimée 1 922,8 m <sup>2</sup> (la SVP demandée par le PLU est de 3 263 m <sup>2</sup> ).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de bureaux engendrera la modification des activités humaines à l'échelle du lot 1A. Situées en zone urbaine au sein de la ZAC Ivry Confluences, ces activités humaines s'intégreront parfaitement dans leur environnement.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets à prendre en compte sont définis par l'article R.122-5 du Code de l'Environnement.

Les projets pris en compte sont les suivants :

- Transformation du centre de traitement de déchets ménagers d'Ivry-Paris XIII ;
- Projet de l'îlot 3E de la ZAC Ivry Confluences ;
- Projet de l'îlot 3H de la ZAC Ivry Confluences ;
- Projet immobilier mixte à Ivry-sur-Seine ;
- Projet de ZAC Gagarine-Truillot ;
- Projet d'ensemble immobilier mixte au droit des anciennes imprimeries du journal Le Monde.

A noter que le lot 1B, localisé à côté du lot 1A, a fait l'objet d'une demande d'étude au cas par cas en 2019 ayant aboutit à la non-nécessité de réaliser une étude d'impact selon l'arrêté n° DRIEE-SDDTE-2019-260 en date du 9 décembre 2019.

Une analyse des impacts cumulés avec ces projets est présentée en annexe B.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures destinées à éviter ou réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement sont décrites, par thématique, dans l'annexe C.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que **le projet envisagé ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact** pour les raisons suivantes :

- le lot 1A se situe au sein d'une ZAC, ayant fait l'objet d'une étude d'impact, sur un terrain actuellement pollué, qui ne présente que peu d'enjeux environnementaux ;
- le projet sera précédé d'une phase de dépollution réalisée par la Sadev 94 avant la vente du terrain, améliorant ainsi la qualité actuelle des sols ;
- le projet a fait l'objet d'études spécifiques (pollution, vibrations, acoustique, faune/flore, niveau des plus hautes eaux connues...) qui ont contribué à la conception du projet ;
- le projet est conçu de manière à respecter le PPRI du Val-de-Marne, le PLU de la commune de Ivry-sur-Seine, le cahier des prescriptions architecturales et urbaines de la ZAC ;
- la conception du bâtiment permettra l'obtention de plusieurs certifications et labels en matière de qualité environnementale ;
- enfin, l'opération d'aménagement du secteur « Ivry - Confluences » à laquelle appartient le lot 1A s'inscrit dans l'Opération d'Intérêt National (OIN) "Orly Rungis Seine Amont".

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe A : Procédures et études spécifiques ; Annexe B : Analyse des impacts cumulés du projet avec les autres projets connus ; Annexe C : Mesures et caractéristiques du projet ; Annexe D : Diagnostic acoustique ; Annexe E : Diagnostic faune / flore ; Annexe F : Estimation du Niveau des Plus Hautes Eaux Connues ; Annexe G-1 - Diagnostic Pollution 03/12/2020 ; Annexe G-2 - Diagnostic Pollution 16/07/2021 ; Annexe G-3 - Note informative 29/09/2021 ; Annexe G-4 - Courrier d'engagement de la SADEV relatif à la remise en état du site ; Annexe H : Étude vibratoire ; Annexe I : Étude géotechnique ; Annexe J : Étude de trafic ; Annexe K : Étude d'impact Îlot de chaleur urbain ; Annexe L : Note de gestion des eaux ; Annexe M : Étude d'approvisionnement en ENR ; Annexe N : Échange avec la DRAC ; Annexe O : Charte de chantier exemplaire ; Annexe P : Évaluation BiodiverCity ; Annexe Q : Notice acoustique ; Annexe R : Notice de conformité au PPRI ; Annexe S : Gestion du risque pyrotechnique.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le 12/10/2021

Signature

**SCCV EMERIGE IVRY**  
**CONFLUENCES 1A**  
121 av. de Malakoff - 75116 Paris  
S.A.S. au Capital de 5 000,00 Euros  
893 394 239 R.C.S. Paris

**ANNEXES OBLIGATOIRES**

Annexe 1 - Coordonnées du maître d'ouvrage  
Annexe 2 - Plan de situation  
Annexe 3 - Reportage photographique du site  
Annexe 4 - Plans masses - Elévations  
Annexe 5 - Plan des abords  
Annexe 6 - Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

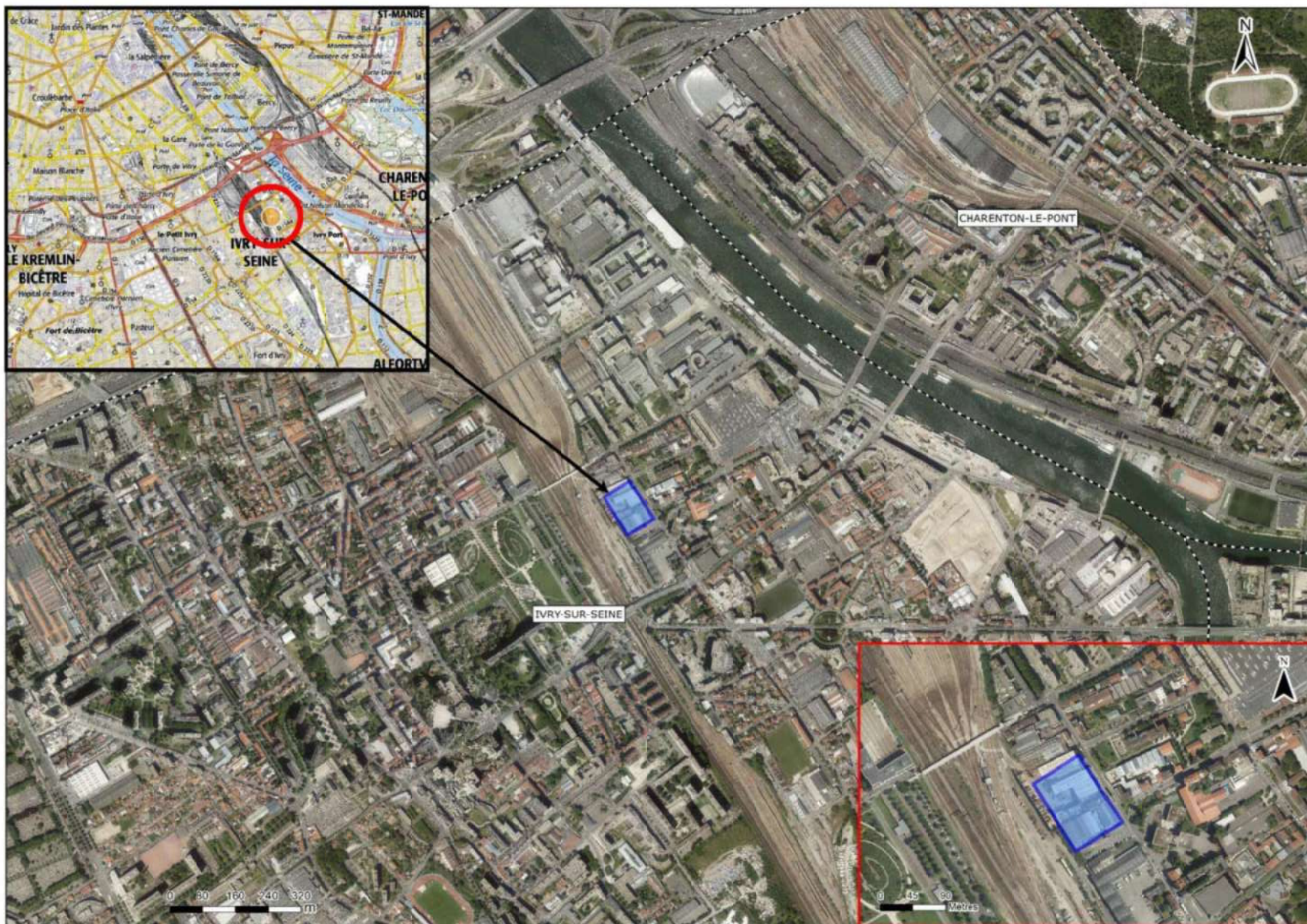
**ANNEXES FACULTATIVES**

Annexe 7 - Synthèse des enjeux environnementaux  
Annexe 8 - Plan des aménagements : Perspectives  
Annexe 9 - Notice descriptive PC4 - Permis de construire

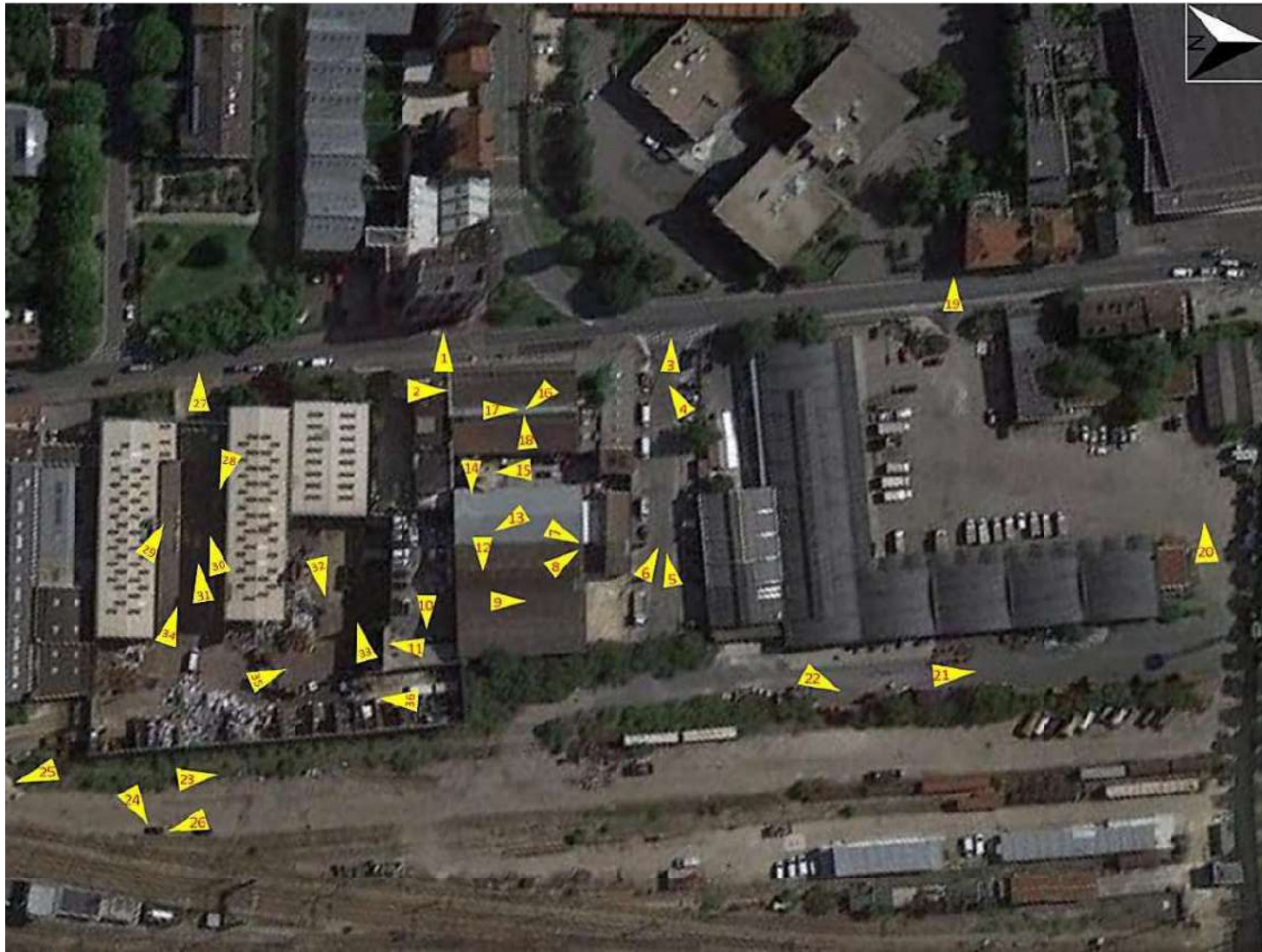
**ANNEXES COMPLEMENTAIRES**

Annexes A - Procédures administratives et réglementaires  
Annexe B - Analyse des impacts cumulés  
Annexe C - Mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine  
Annexe D - Diagnostic acoustique  
Annexe E - Diagnostic Faune-flore  
Annexe F - Note des plus hautes eaux  
Annexe G-1 - Diagnostic Pollution 03/12/2020  
Annexe G-2 - Diagnostic Pollution 16/07/2021  
Annexe G-3 - Note informative 29/09/2021  
Annexe G-4 - Courrier d'engagement de la SADEV 94 relatif à la remise en état du site  
Annexe H - Note vibration  
Annexe I - Note géotechnique  
Annexe J - Etude trafic  
Annexe K - Etude d'impact Ilot de Chaleur Urbain  
Annexe L - Note de gestion des eaux pluviales  
Annexe M - Etude d'approvisionnement en énergie  
Annexe N - Echanges avec la DRAC  
Annexe O - Charte pour un chantier exemplaire  
Annexe P - Evaluation BiodiverCity  
Annexe Q - Notice acoustique  
Annexe R - Notice de conformité au PPRI  
Annexe S - Gestion du risque pyrotechnique

Annexe 2 : Plan de situation du projet



Annexe 3 : Reportage photographique



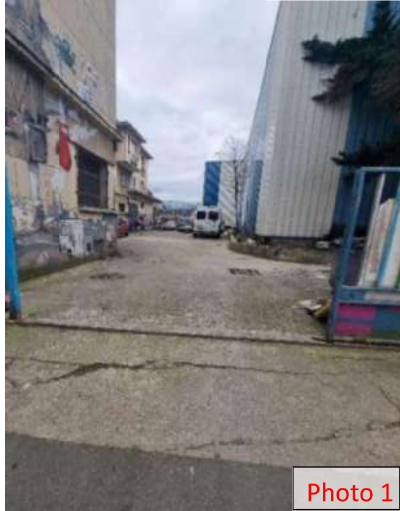


Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11



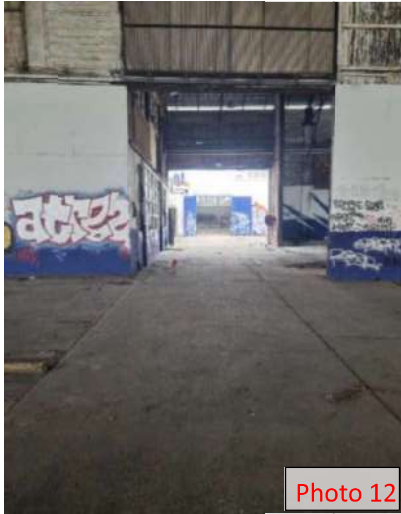


Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20



Photo 21



Photo 22



Photo 23



Photo 24



Photo 25

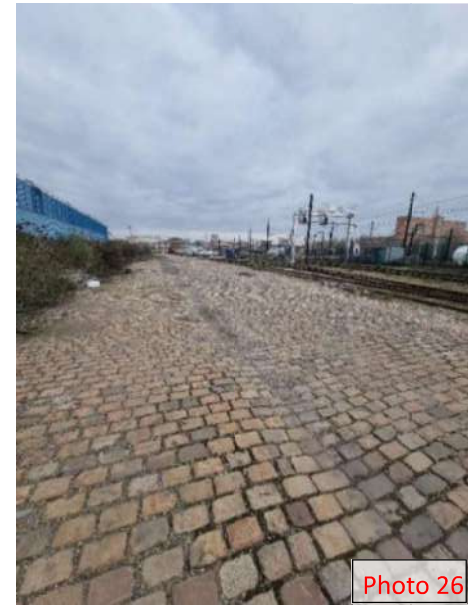


Photo 26



Photo 27



Photo 28



Photo 29



Photo 30



Photo 31



Photo 32



Photo 33



Photo 34



Photo 35



Photo 36

Annexe 4 : Plan des aménagement

Annexe 4 : Plans de situation & masse



Rue Jules Ferry

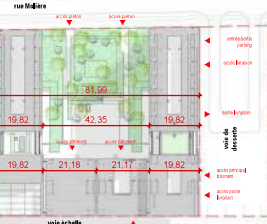
Rue Mollatier

collège Hélice

Rue de l'Éclair

Boulevard de Suresnes

Rue Molère



direction Paris

direction Orly

RER C

RER C

M7 Gare Marie d'Orly 5 min.

Parc des Cormailles

Rue Louis de Bré

### IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRISE D'OUVRAGE: GCV CONFLUENCES 1A

REPRÉSENTÉ PAR:

121 Avenue de Ménilot  
75113 Paris

BUREAU DE CONTRÔLE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTRÔLE: BTP Confl	CSFG: CSFG	BTP Confl
CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSO	CSR: CSR	CSO
CONSULTANT SANITE: CROGOS	GEOMETRIE: LESRAMP	
AMO RESTAURATION: INTERFACE	AMO IRL: BUGEROP	
DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR	ECONOMETRE: AETS	

MAÎTRISE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM	MOEX: OXAD
BET STRUCTURE: RIEPHEREN	BET ELEVAUTEURS: CIG
BET FAÇADES: INEX	BET CLUSENE: INTERFACE
BET FAÇADES: CEEF	PAYSAGE: ATERFER PDB
ACOUSTIQUE: AVLS	GEOTECHNIQUE: ARTELIA
ECONOMETRE: CED	HYDROGEOLOGIE: BURGEAP

EMETTEUR DU DOCUMENT

**PCA-STREAM**  
150 rue de la République - 75011 PARIS - FRANCE  
Tél : +33 (0) 1 47 23 26 30



PRO

TITRE

PLAN DE SITUATION

AFFAIRE: P136\_V2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1 : 1000

PCA	V2	PRO	PLA	SET	TZ	GEN	010001
Échelle	Échelle	Phase	Type	Date	Date	Date	Numéro

PLAN DE REPERAGE

LEGENDE

NOTA 1 :  
 Le projet est en coupe les données suivantes :  
 - CL Plan de plancher Legrand : 305T, 0707, MA\_0001 indice 0 dessin le 20/02/21  
 Les câbles sont rattachés au repère de nivellement situé dans l'axe de la dalle dans le plan de la structure à la hauteur de 0,10 mètre au-dessus de la table de la dalle.  
 Les coordonnées géométriques sont rattachées au système de projection RGF93.

NOTA 2 :  
 Le projet est en coupe dans une zone sensible délimitée par un plan de protection des sols. Les cotés du plan de masse sont rattachés au système de coordonnées de référence de la Bâtiments (B).  
 Les coordonnées géométriques sont rattachées au système de projection RGF93.

NOTA 3 :  
 Les aménagements extérieurs relèvent de la compétence de l'aménageur, et sont détaillés à titre indicatif.

NOTA 4 :  
 Le projet est en coupe en cours.

NOTA 5 :  
 Le projet est en coupe en cours.

DATE DE PROJET : 02/07/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRISE D'OUVRAGE : GECV EMERGÉ IVRY CONFLUENCES 1A



CONTENU DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE :

BUREAU DE CONTROLE : ETP CONSULTANTS CSRS : ETP CONSULTANTS  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE : CSD : CSD  
 CONSULTANT SURETE : CROQUIS : GEOMETRIE : LESOARD  
 AMO RESTAURATION : INTERFACE : AMO IRE : INGEROP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR : ECONOMETE : AETS

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

ARCHITECTE : PCA-STREAM : MOEX : CRAD  
 BET STRUCTURE : ROYERFREN : BET ELEVEMENTS : CCA  
 BET FAÇADES : INEX : BET OUVRE : INTERFACE  
 BET FAÇADES : CEEF : PAYSAGE : ATELIER FOIS  
 ACOUSTIQUE : AVLS : GEOTECHNIQUE : ARTELIA  
 ECONOMETE : CED : HYDROGEOLOGIE : BUREAP

EMETTEUR DU DOCUMENT :

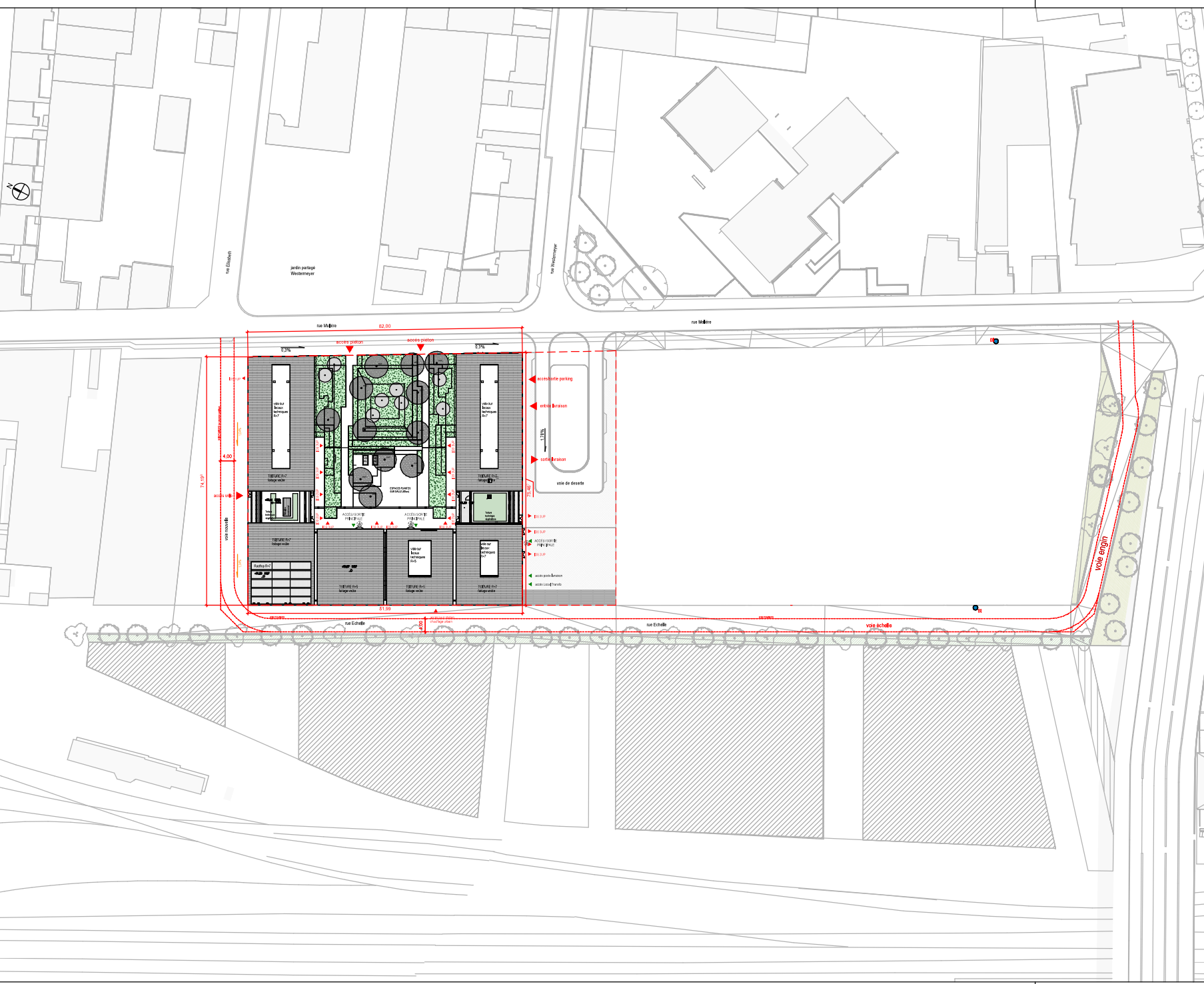


PROJET : DPC

TITRE : PLAN DE MASSE

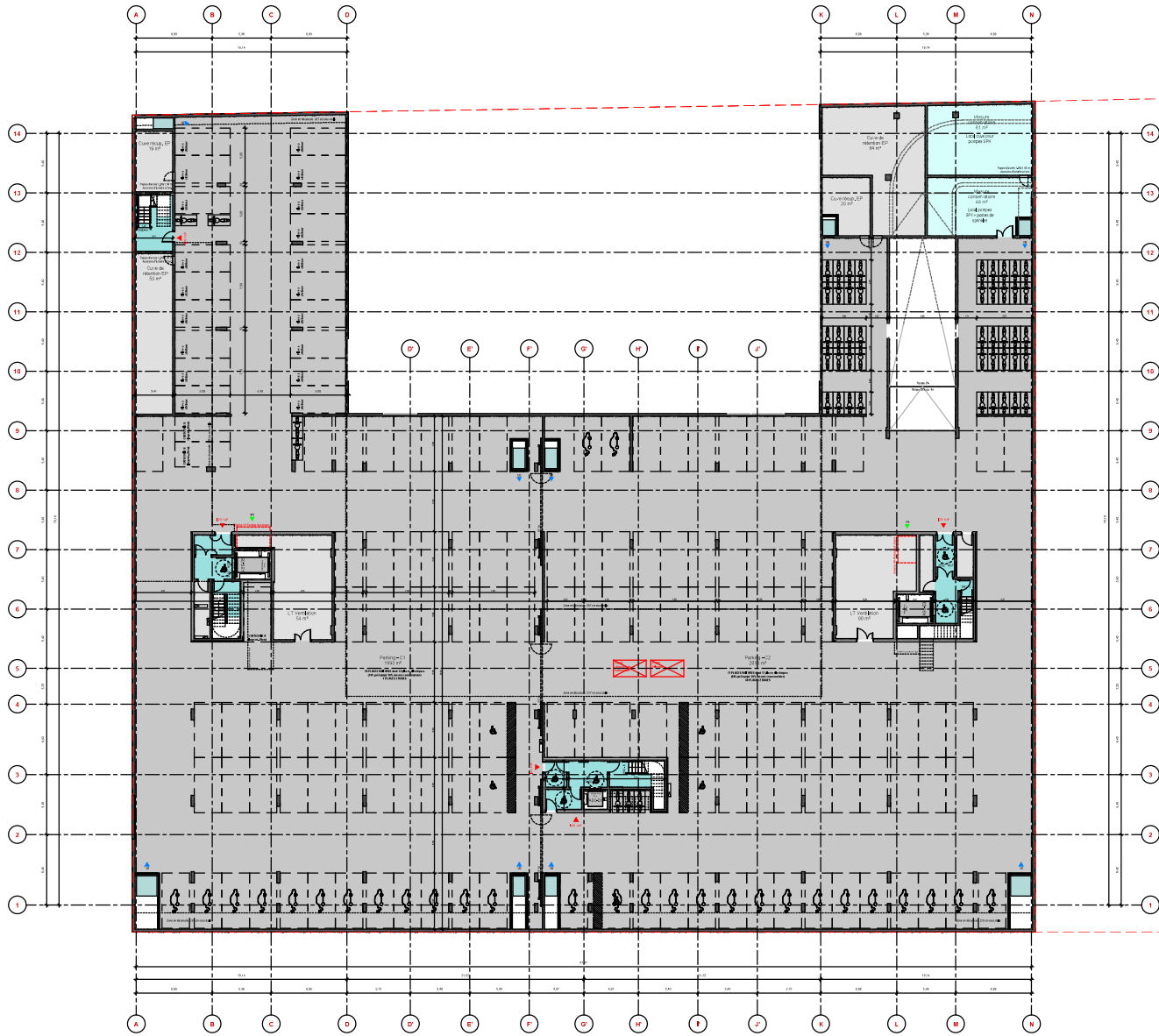
AFFAIRE : P136\_IV2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1 : 500

PCA	IV2	DPC	PLA	MAS	TZ	GEN	010002
Échelle	Échelle	Échelle	Échelle	Échelle	Échelle	Échelle	Échelle









DATE D'APPREUVEMENT : 02/07/2021

### IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRIÈRE D'OUVRAGE : GC/VE ENERIE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes  
91115 Paris

#### BUREAU DE LA MATRIÈRE D'OUVRAGE :

BUREAU DE CONTROLE : STP CONSULTANTS CSFG : STP CONSULTANTS  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE : CSO : SSB : CSO  
 CONSULTANT SURETE : CRODOS : GEOMETRIE : LESSARD  
 AMO RESTAURATION : INTERFACE : AMO IRE : INGEROP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR : ECONOMIETE : AETS

#### MATRIÈRE D'OUVRAGE :

ARCHITECTE : PCA-STREAM : MOEX : OXAD  
 BET STRUCTURE : RHPHEN : BET ELEVAIRES : CIG  
 BET FAÇADES : INEX : BET CLUSEN : INTERFACE  
 BET FAÇADES : CEEF : PAYSAGE : ATELIER FOS  
 ACOUSTIQUE : AVLS : GEOTECHNIQUE : ARTELIA  
 ECONOMIETE : CED : HYDROGEOLOGIE : BURGEAP

#### EMETTEUR DU DOCUMENT :



5050 rue de la Ferté - 75007 PARIS - FRANCE  
 Tél : +33 (0)1 49 30 56 50

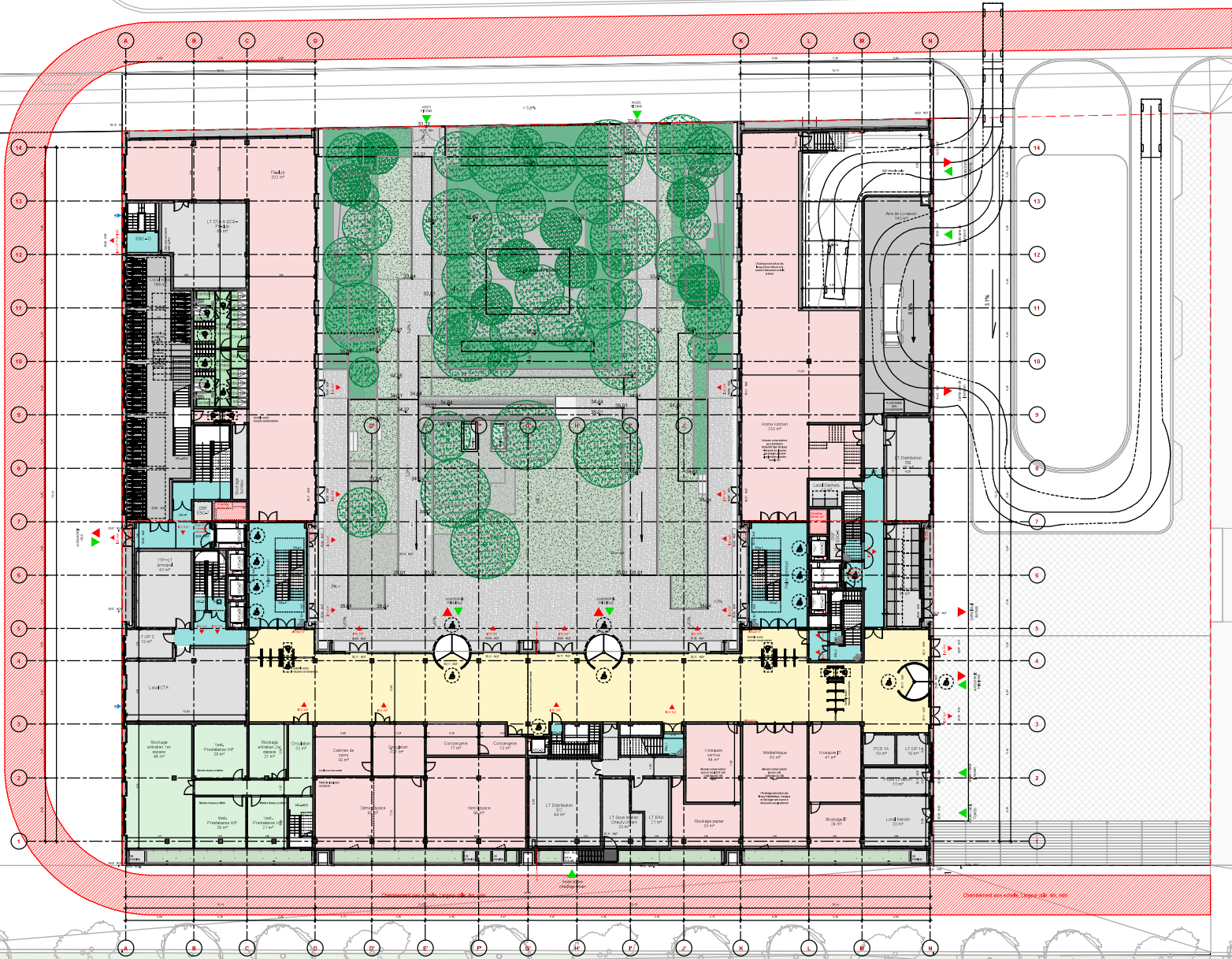


PRO

TITRE : PLAN DE NIVEAU SONDAGE

AFFAIRE : P136\_I02 Date : 02/07/2021 Echelle : 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	SI	TZ	GEN	020101
Élaboré	Modifié	Approuvé	Visé	Édité	Imprimé	Clôturé	Quitté



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES + VOTR CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (0040)

ÉLÉVÉ: 00.00 (0.00) M

**IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A**

MAÎTRE D'OUVRAGE: GECY EMERGÉ IVRY CONFLUENCES 1A



REPRÉSENTÉ PAR:

**AUTRANCE DE LA MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
 BUREAU DE CONTRÔLE: BTP Conseils CSRS: BTP Conseils  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD: SSB: CSD  
 CONSULTANT SURETE: GIRONDS: GEOMETRIE: LESLAND  
 AMO RESTAURATION: INTERFACE: AMO I&E: INGEROP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR: ECONOMIETE: AETS

**MAÎTRE D'OUVRAGE:**  
 ARCHITECTE: PCA-STREAM: MOEX: CRAD  
 BET STRUCTURE: ROEFMIREN: BET ELEVAUTEURS: CCA  
 BET FAÇADES: INEX: BET CLUSENE: INTERFACE  
 BET FACADES: CEEF: PAYSAGE: ATELIER FOS  
 ACOUSTIQUE: AVLS: GEOTECHNIQUE: ARTELIA  
 ECONOMIETE: CED: HYDROGEOLOGIE: BUREAPP

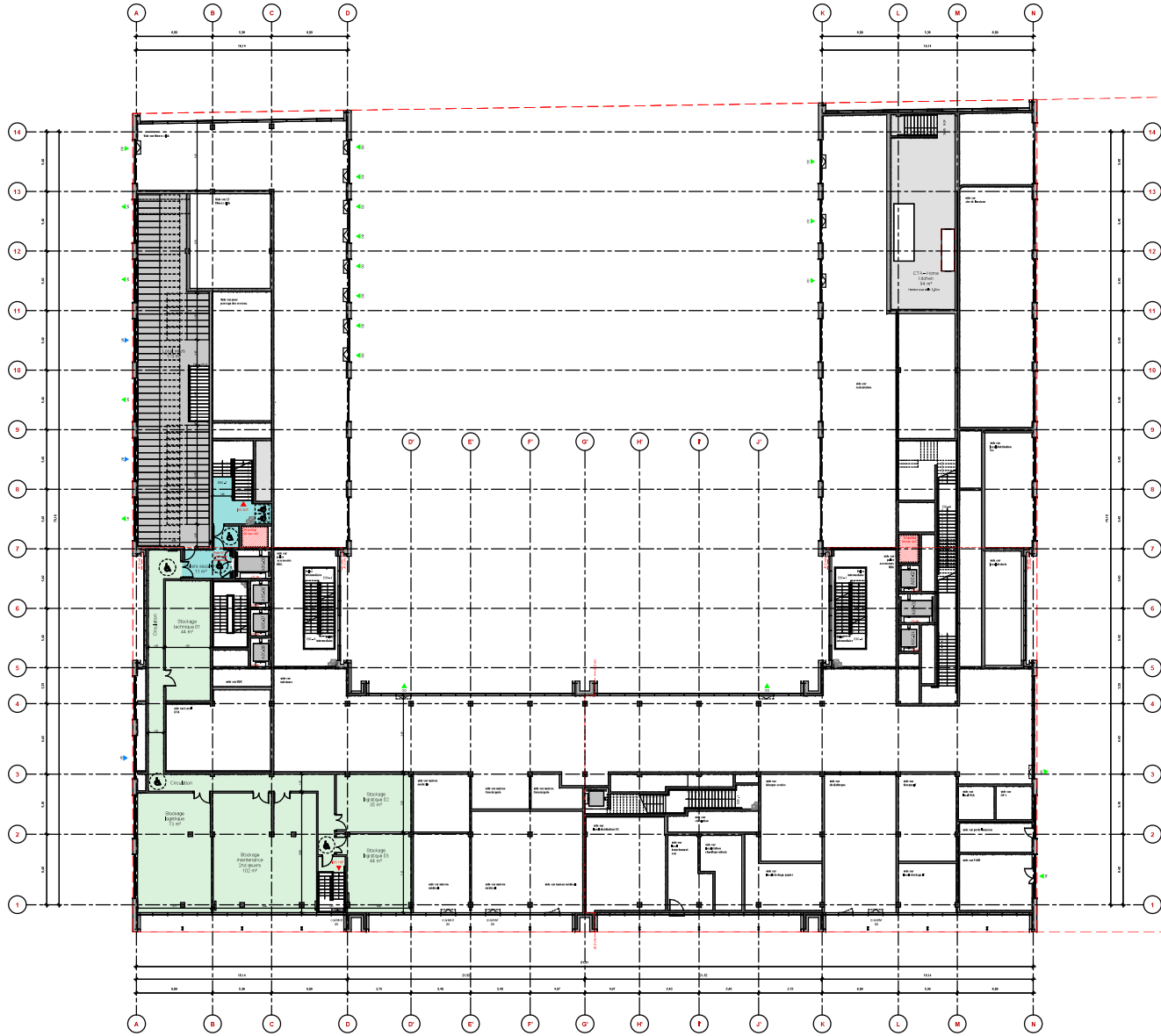
**ÉMETTEUR DU DOCUMENT:**  
**PCA-STREAM**  
 50500 rue Villé, 401 - 75013 PARIS - FRANCE  
 Tel: +33 (0)1 47 30 20 20



**PRO**  
 TITRE: PLAN DE NIVEAU REZ DE CHAUSSEE

AFFAIRE: P136\_IV2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	00	TZ	GEN	020102
Émetteur	Maître	Projet	Type	Étape	Zone	Objet	Numéro



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - VOIR CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (044)

DATE: 02/07/2021

**IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A**

MAÎTRISE D'OUVRAGE: GECVEMERIE IVRY CONFLUENCES 1A

REPRÉSENTÉ PAR:



121 Avenue de Malesherbes  
91100 Paris

**BUREAU DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE:**

BUREAU DE CONTROLE: BTP CONSULTANTS CSPS: BTP CONSULTANTS  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD CSR: CSD  
 CONSULTANT SURETE: GIRONDS GEOMETRIE: LESSARD  
 AMO RESTAURATION: INTERFACE AMO IRE: INGEROP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMETE: AETS

**MAÎTRISE D'OUVRAGE:**

ARCHITECTE: PCA-STREAM MOEX: OKAD  
 BET STRUCTURE: NIEPHREN BET ELEVAZIONI: CCA  
 BET FAÇADES: INEX BET CLUSEN: INTERFACE  
 BET FACADES: CEEF PAYSAGE: ATEIER FOS  
 ACOUSTIQUE: AVLS GEOTECHNIQUE: ARTELA  
 ECONOMETE: CED HYDROGEOLOGIE: BURGEAP

**EMETTEUR DU DOCUMENT:**

**PCA-STREAM**

10500 rue de la Vallée - 75013 Paris - FRANCE  
 Tel: +33 (0)1 47 33 50 30

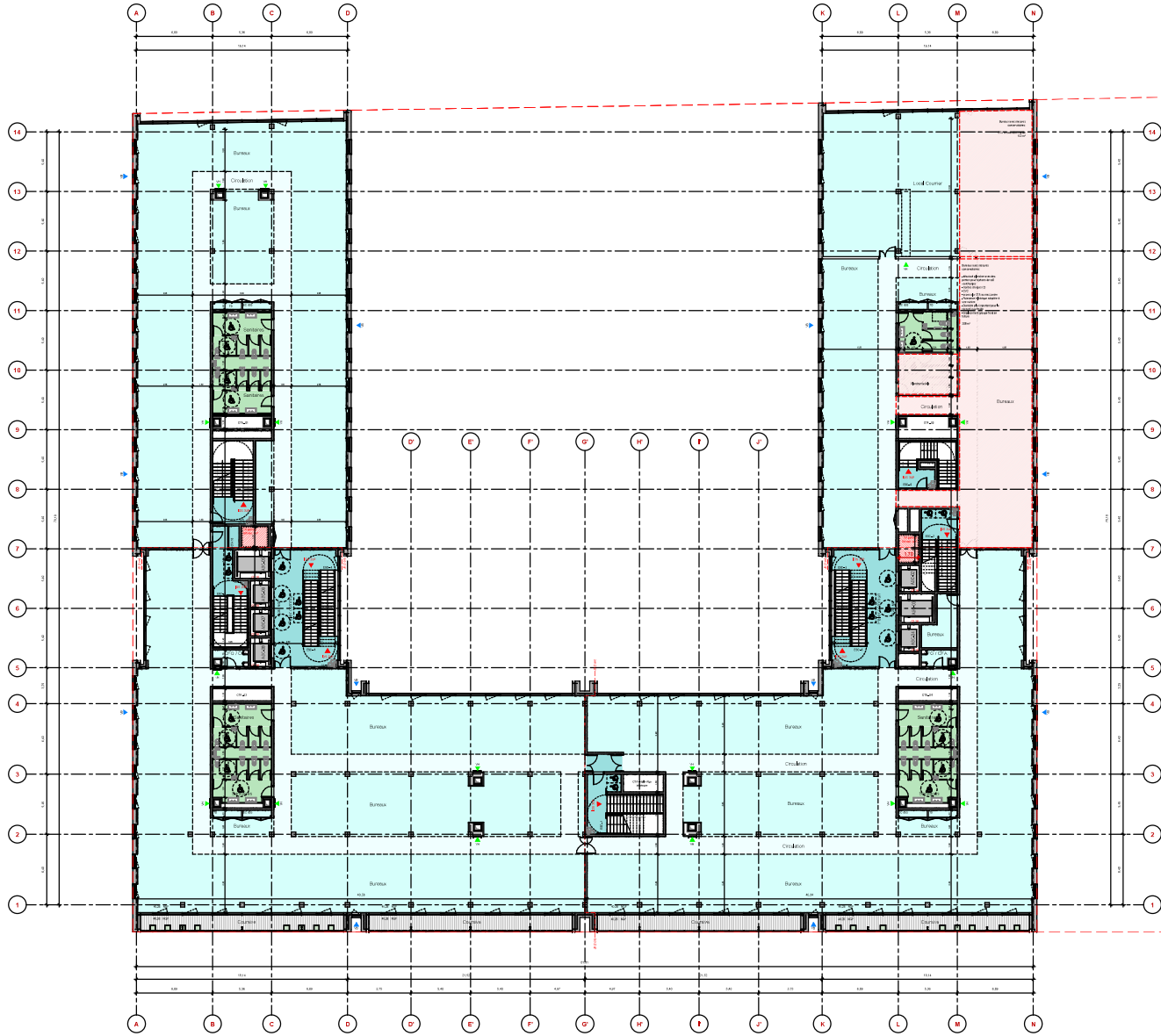


**PRO**

19196 PLAN DE NIVEAU  
 REZ DE CHAUSSEE-MEZZANINE

AFFAIRE: P136\_V2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	00M	TZ	GEN	020103
Échelle	État	Phase	Type	Échelle	Code	Libé	Libé



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - voir CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (0040)

DATE: 02/07/2021

### IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRE D'OUVRAGE: GCGV EMERGENCE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes  
91100 Paris

#### BUREAU DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTRÔLE: STP CONSULTANTS CSPS: STP CONSULTANTS  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD SSB: CSD  
 CONSULTANT SURETE: CRODOS GEOMETRIE: LESSAND  
 AMO RESTAURATION: INTERFACE AMO IRI: INGEROP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMISTE: AETS

#### MAÎTRISE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM MOEX: CRAD  
 BET STRUCTURE: NIKEMPHEN BET ELEVAUTEURS: CCA  
 BET FAÇADES: INEX BET CLUSE: INTERFACE  
 BET FACADES: CEEF PAYSAGE: ATELIER FOS  
 ACOUSTIQUE: AVLS GEOTECHNIQUE: ARTELIA  
 ECONOMISTE: CED HYDROGEOLOGIE: BURGEAP

#### EMETTEUR DU DOCUMENT:



5050 rue de la Ferrière - 75013 PARIS  
 Tél : +33 (0)1 4710 5030

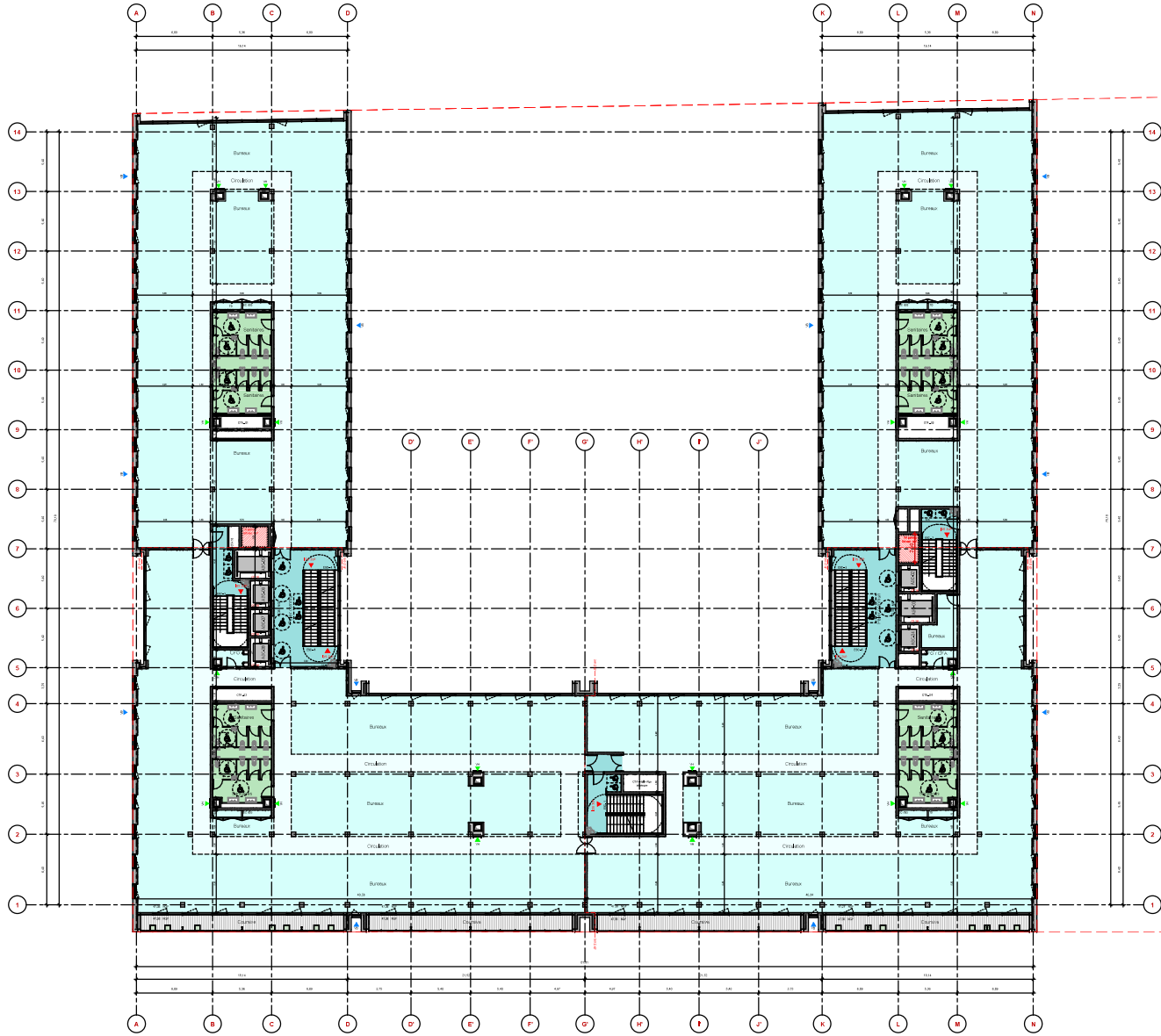


PRO  
 1016  
 PLAN DE NIVEAU  
 R+1

AFFAIRE: P136\_V2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	01	TZ	GEN	020104
Élaboré	Approuvé	Projeté	Visé	Établi	Contrôlé	Dirigé	Exécuté





DATE DE L'ÉLABORATION : 02/07/2021

### IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRIÈRE D'OUVRIAGE : GCGV EMERGENCE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes  
91100 Paris

#### BUREAU DE LA MATRIÈRE D'OUVRIAGE

BUREAU DE CONTRÔLE : BTP CONSULTANTS CSFG : BTP CONSULTANTS  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE : CSD : CSR : CSD  
 CONSULTANT SURETE : CRODOS : GEOMETRIE : LESSARD  
 AMO RESTAURATION : INTERFACE : AMO IRI : INGEROP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR : ECONOMETE : AETS

#### MATRIÈRE D'OUVRIAGE

ARCHITECTE : PCA-STREAM : MOEX : CRAD  
 BET STRUCTURE : NIKEMEN : BET ELEVAUTEURS : CCA  
 BET FAÇADES : INEX : BET CLIMATS : INTERFACE  
 BET FACADES : CEEF : PAYSAGE : ATELIER FOBS  
 ACOUSTIQUE : AVLS : GEOTECHNIQUE : ARTELIA  
 ECONOMETE : CED : HYDROGEOLOGIE : BURGEAP

#### EMETTEUR DU DOCUMENT



5050 rue de la Ferté - 75013 PARIS - FRANCE  
 Tel : +33 (0)1 49 10 50 00



PRO

1916

PLAN DE NIVEAU  
 R+2

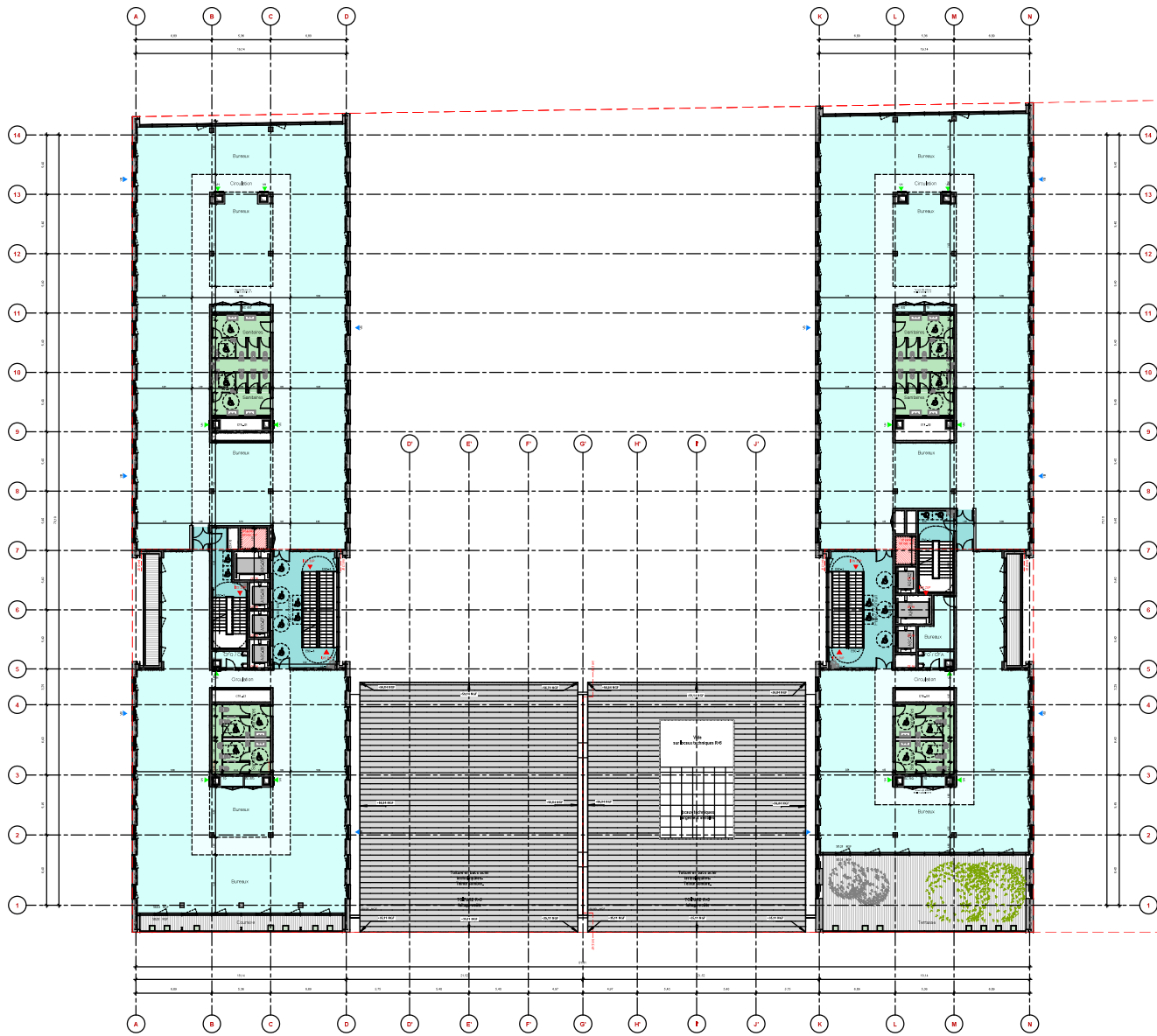
AFFAIRE : P136\_V2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	03	TZ	GEN	020106
Élaboré	Approuvé	Projeté	Visé	Établi	Contrôlé	Dirigé	Exécuté









NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - voir CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (0644)

ÉLÉVÉ: 06/09/2021 DATE DE RÉVISION

### IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRISE D'OUVRAGE: GECYMERISE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes  
91120 Paris

#### AUTANTIC DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTRÔLE: BTP CONSULTANTS CSFG BTP CONSULTANTS  
CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD SDR CSD  
CONSULTANT SURETE: GIRONDS GEOMETRIE: LESSARD  
AMO RESTAURATION: INTERFACE AMO IRE INGENIOP  
DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMETE / AETS

#### MAÎTRISE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM MOEX: CRAD  
BET STRUCTURE: NEMPHREN BET ELEVAIRES: CCA  
BET FAÇADES: INEX BET CLUSE: INTERFACE  
BET FAÇADES: CEEF PAYSAGE: ATELER FOBS  
ACOUSTIQUE: AVLS GEOTECHNIQUE: ARTELIA  
ECONOMETE: CED HYDROGEOLOGIE: BUREOAP

#### EMETTEUR DU DOCUMENT



10500 rue de la Vallée - 75013 Paris - FRANCE  
Tél : +33 (0)1 4710 5030



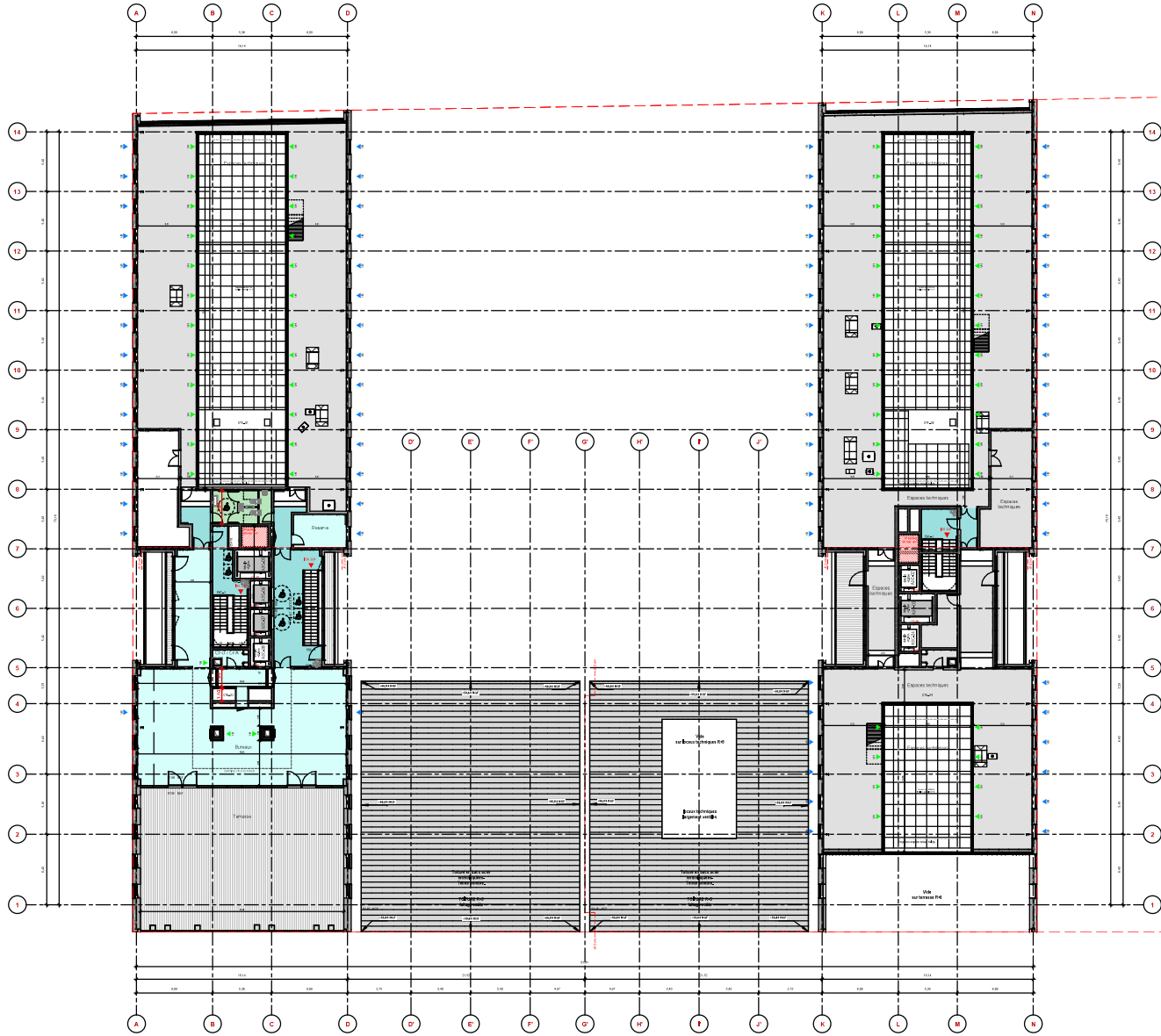
PRO

1916

PLAN DE NIVEAU  
R+4

AFFAIRE: P136\_V2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	06	TZ	GEN	020100
Échelle	État	Phase	Type	Édifié	Lot	Objet	Quantité



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - voir CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (064)

DATE DE L'ÉMISSION: 06/06/2021

### IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRIÈRE D'OUVRIAGE: GECV EMERGEE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes  
91100 Paris

#### AUTANTIC DE LA MATRIÈRE D'OUVRIAGE:

BUREAU DE CONTRÔLE: BTP Conso/Arts CSFG: BTP Conso/Arts  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSO: CSR: CSO  
 CONSULTANT SURETE: GIRONDS GEOMETRIE: LESSARD  
 AMO RESTAURATION: INTERFACE AMO IRI: INGEROP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMIE: AETS

#### MATRIÈRE D'OUVRIAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM MOEX: OKAD  
 BET STRUCTURE: NIKEMREN BET ELEVAIRES: CCA  
 BET FAÇADES: INEX BET CLUSE: INTERFACE  
 BET FAÇADES: CEEF PAYSAGE: ATELER FOIS  
 ACOUSTIQUE: AVLS GEOTECHNIQUE: ARTELIA  
 ECONOMISTE: CED HYDROGEOLOGIE: BUREAEP

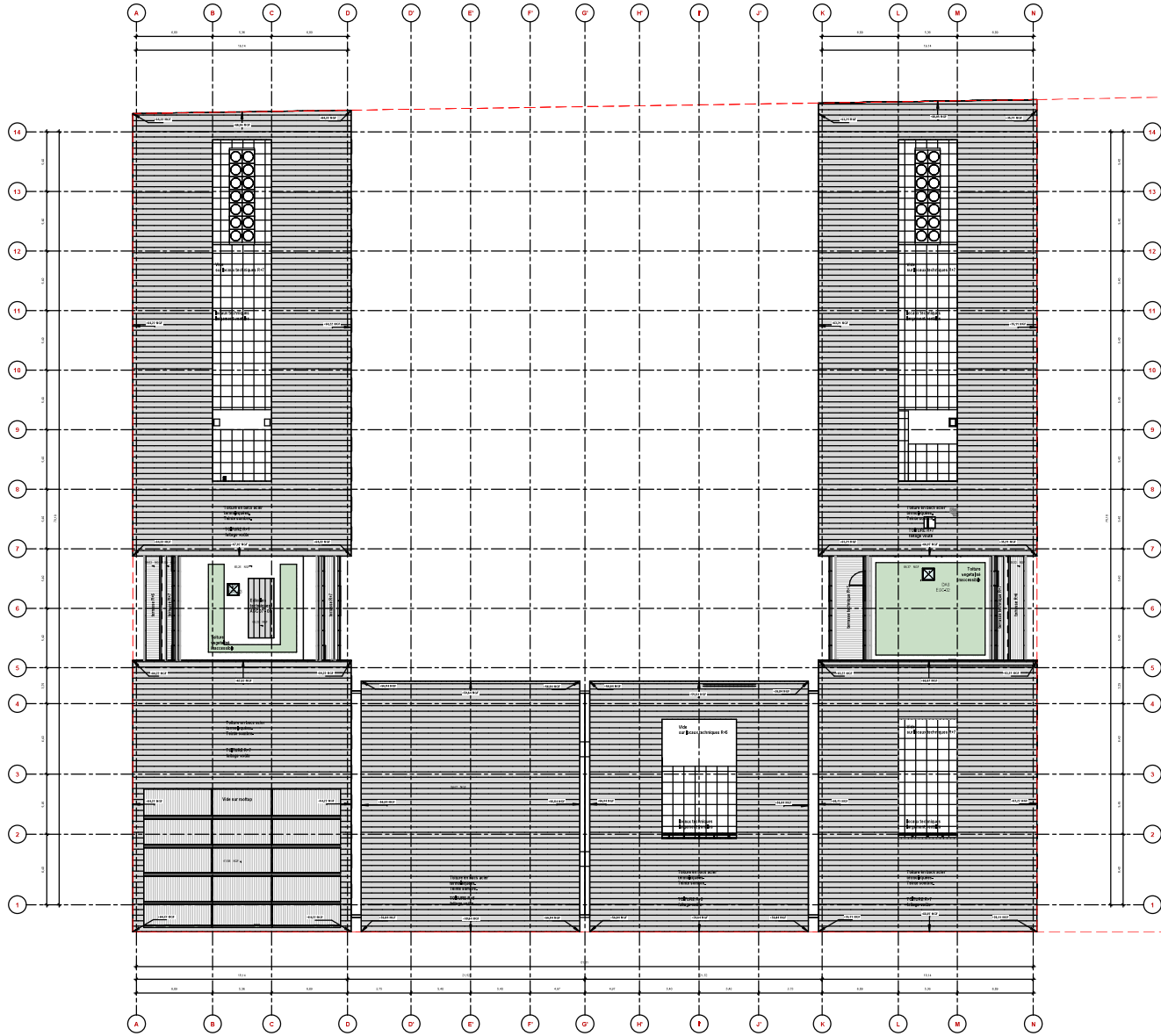
#### EMETTEUR DU DOCUMENT:



505 rue de la République - 75011 PARIS  
 Tél: +33 (0)1 47 33 50 00



PRO	
PLAN DE NIVEAU R+7	
PRO	PRO
PLN	07
TZ	GEN
020110	020110
020110	020110



ÉLÉMENTS DÉTAILLÉS

### IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRIÈRE D'OUVRIAGE : GOUVERNEMENT IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes  
91100 Paris

#### AUTORISÉ DE LA MATRIÈRE D'OUVRIAGE :

BUREAU DE CONTRÔLE : BTP CONSULTANTS CSFG : BTP CONSULTANTS  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE : CSO : SSB : CSO  
 CONSULTANT SANIETE : GIRONDES : GEOMETRIE : LESSAIND  
 AMO RESTAURATION : INTERFACE : AMO IBI : INGEROP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR : ECONOMETE : AETS

#### MATRIÈRE D'OUVRIAGE :

ARCHITECTE : PCA-STREAM : MOEX : CRAD  
 BET STRUCTURE : NIEPHEIN : BET ELEVAIRES : CCA  
 BET FAÇADES : INEX : BET OUVRE : INTERFACE  
 BET FAÇADES : CEEF : PAYSAGE : ATELIER FOBS  
 ACOUSTIQUE : AVLS : GEOTECHNIQUE : ARTELIA  
 ECONOMETE : CED : HYDROGEOLOGIE : BUREAP

#### EMETTEUR DU DOCUMENT :



5058 rue de la Vallée - 75013 PARIS  
 Tel : +33 (0)1 4710 5030



PRO

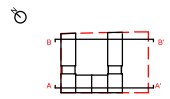
PLAN DE NIVEAU TOITURE

AFFAIRE : P136\_V2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	TT	TZ	GEN	020111
Élaboré	Approuvé	Projeté	Tracé	Édité	Imprimé	Objet	Quantité

Annexe 4 : Coupes longitudinales et transversales

PLAN DE REPERAGE

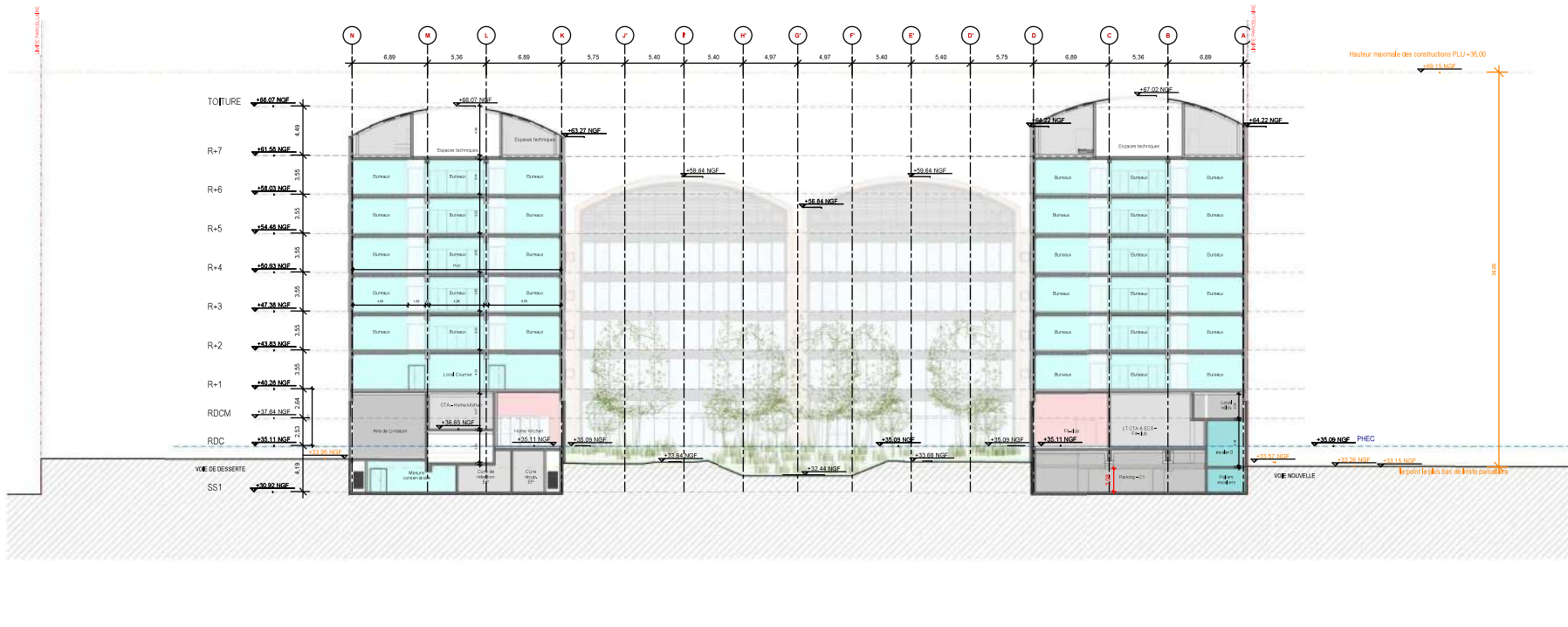


LEGENDE

- - - Terrain urbain
- - - PHEC 15,09 NGE

- NOTA 1 : Les informations en coupe les données suivantes :  
 - Le Plan de permis de construire : 3857/19/2014\_MAJ\_0001 indice D dressé le 28/02/2016  
 - Les données sont relatives au projet de réaménagement situé dans l'ancien Centre de la Gare de Ivry-sur-Seine à Paris (Seine-Saint-Denis) et à l'ancien Centre de la Gare de Ivry-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) à Paris (Seine-Saint-Denis).  
 - Les coordonnées géométriques sont relatives au système de projection RG93.
- NOTA 2 : Les données sont relatives à une coupe virtuelle obtenue par un plan de projection des données. Les cotes de l'axe de coupe sont relatives au système de coordonnées géométriques (NGE) et sont données à titre indicatif.
- NOTA 3 : Les aménagements extérieurs relèvent de la compétence de l'aménageur et sont données à titre indicatif.
- NOTA 4 : projet MOE urbaine en cours
- NOTA 5 : 100% de l'ouvrage est financé par le MOE via les données ci-dessus.

ÉLÉVATION (PROJET) : COUPE (PROJET)



IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRISE D'OUVRAGE : GCV EMERGÉ IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de la Gare  
93115 Ivry-sur-Seine

SURVEILLANCE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

- BUREAU DE CONTRÔLE : BTP CONSULTANTS CS&P - BTP CONSULTANTS  
 CONSEIL SECURITE INCENDIE : CS&P - CS&P  
 CONSULTANT SURETE : GIRONDES - GIRONDES  
 AMO RESTAURATION : INTERFACE - AMO IRE - INDESOP  
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR - ECONOMIE / AETS

MAÎTRISE D'OUVRAGE

- ARCHITECTE : PCA-STREAM - MOEX - C&D  
 BET STRUCTURE : ROYERFRAN - BET ELÉVATEURS : C&D  
 BET FAÇADES : INEX - BET CLIMATS : INTERFACE  
 CONSULTANT SURETE : C&P - PAYSAGE : ATEUER FORS  
 ACOUSTIQUE : AVLS - GEOTECHNIQUE : ARTELIA  
 ECONOMISTE : CED - HYDROGÉOLOGUE : BURGEAP

EMETTEUR DU DOCUMENT



105 Rue de la Gare - 75013 Paris - FRANCE  
 +33 (0)1 47 33 50 00



PRO

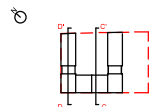
COUPES LONGITUDINALES AA - BB

PROJET : P136\_IV2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1 : 200

PCA	IV2	PRO	CPE	AABB	TN	GEN	02/01
Échelle	1/500	1/200	1/100	1/50	1/20	1/10	1/5



PLAN DE REPERAGE



LEGENDE

- - - Terrain naturel
- - - PHEC 15,04 NGE

NOTA 1 : Les informations en contre les données suivantes :  
 - Le Plan de permis de construire : 38057\_07/07\_MAJ\_0001 indice D dressé le 28/02/2021  
 - Les études sont rattachées au registre de l'édifice situé pour l'opération de travaux de rénovation de la partie inférieure de la structure en R+1 à R+7 inclus, système E22, R10.  
 - Les conditions géométriques sont rattachées au système de projection RG2000.

NOTA 2 : Le plan est établi dans une zone sismique admissible par un plan de prévention des risques. Les zones de plan de masse sont rattachées au système de coordonnées de référence de la zone (Coordonnées IFR).

NOTA 3 : Les aménagements extérieurs relèvent de la compétence de l'aménageur, et sont données à titre indicatif.

NOTA 4 : projet MOE urbaine en cours

NOTA 5 : accord de principe de l'aménageur et du MOE sur les données géométriques

ÉLÉMENT : COUPES TRANSVERSALES

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRISE D'OUVRAGE : GCV EMERGENCE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de la Gare  
91100 Evry

BOÎTE À Outils DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

- BUREAU DE CONTRÔLE : BTP Conseils CSPS : BTP Conseils
- CONSEIL SECURITE INCENDIE : CSD : CSD
- CONSULTANT SURETÉ : GIRONDES : GIRONDES
- AMO RESTAURATION : INTERFACE : AMO IRE : INGENIOP
- DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR : ECONOMETE : AETS

MAÎTRISE D'OUVRAGE

- ARCHITECTE : PCA-STREAM : MOEX : CROIX
- BET STRUCTURE : ROYERFREN : BET ELÉVATEURS : CCM
- BET FAÇADES : INEX : BET CLIMATS : INTERFACE
- BET FACADES : CIEF : PAYSAGE : ATEUER POIS
- ACOUSTIQUE : AVLS : GEOTECHNIQUE : ARTELIA
- ECONOMETE : CED : HYDROGÉOLOGUE : BUREAPP

EMETTEUR DU DOCUMENT



105 Rue de la Gare - 91000 Evry - FRANCE  
 Tél : 01 69 40 50 50



PRO

COUPES TRANSVERSALES  
 CC+00

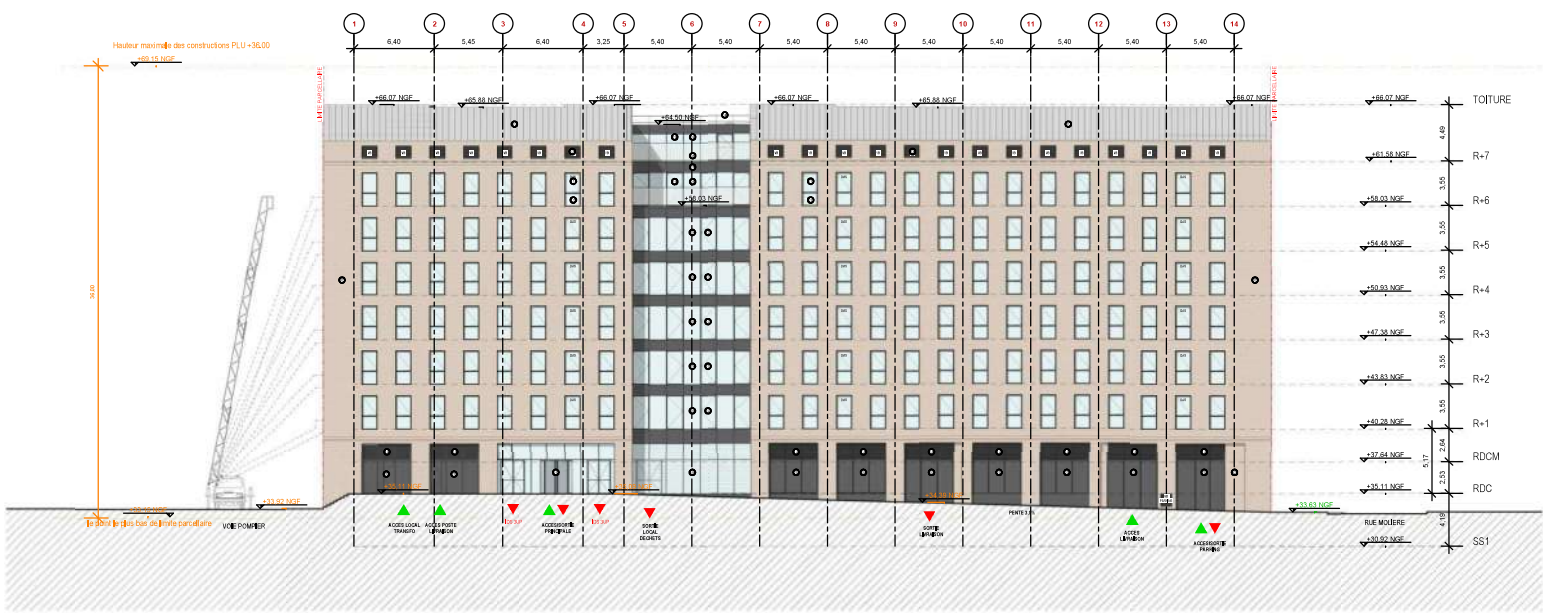
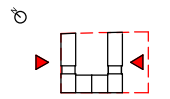
AFFAIRE : P136\_IV2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1/200

PCA	IV2	PRO	CPE	CCDD	TN	GEN	020202
Éditeur	Projet	Phase	Type	États	Libé	Obj	Quant





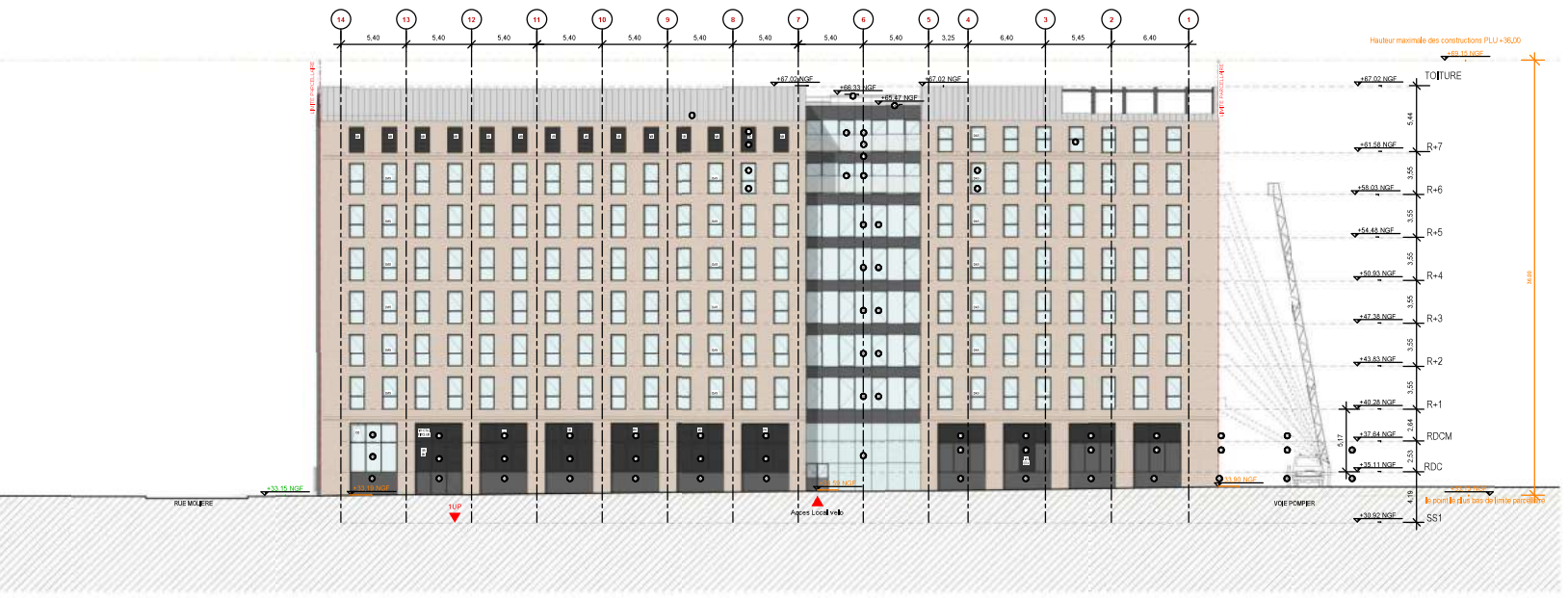
PLAN DE REPERAGE



- LEGENDE**
- 1) TOITURE BAC AGER THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
  - 2) FACADE PANSMENT BRIQUE ENTRE CUIVE
  - 3) MUREAU THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
  - 4) CHASSIS CORPS METALLIQUE THERMOISOLEE AVEC MAILLE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
  - 5) SURCOTE DEUX METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
  - 6) FACADE VITREE TOUTE HAUTEUR
  - 7) FINEZ DE MAILLE METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
  - 8) COURSE
  - 9) CHASSIS 1/2c TOUTE HAUTEUR
  - 10) CHASSIS SURVANT TOUTE HAUTEUR AVEC LIMITEUR D'OUVERTURE
  - 11) CM
  - 12) CHASSIS COURANT
  - 13) CHASSIS FINE
  - 14) COUVERTE METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
  - 15) COUVERTE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
  - 16) COUVERTE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
  - 17) COUVERTE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
  - 18) PORTE FAMILIAR VITREE - TENTE SOMBRE
  - 19) FACADE VITREE
  - 20) TOILE METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
  - 21) MAILLES
  - 22) MAILLAGE VENTILLES METALLIQUES THERMOISOLEES - TENTE SOMBRE
  - 23) POTEAU PORTEURS COURBES
- Terrain naturel  
--- PNEC 35.69 NPF

TENTE BRIQUE A VALIDER

**NOTA 1:**  
 Le projet est en cours de validation.  
 Le Plan de protection Légende: 38057, 9707, MA\_001 indice 0 classe B 2019/2020.  
 Les obligations sont notifiées au regard du règlement local pour l'habitat (Règlement local de police de la commune de Ivry-sur-Seine, article 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.



IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

**MAITRISE D'OUVRAGE:** GCVC EMERISE IVRY CONFLUENCES 1A

REPRESENTÉE PAR:

**BUREAU DE CONTRÔLE:** BTP CONSEILS CSRS, BTP CONSULTANTS, CONSEIL SECURITE ENCADRE, CAD, SSB, CONSULTANT SURETE, GEONOS, GEOMETRIE, LESOAND, AMO RESTAURATION, INTERFACE, AMO IRI, INGENIOP, DEVELOPPEMENT DURABLE, GREENAFFAIR, ECONOMIETE, AETS

**MAITRISE D'OUVRAGE:**

ARCHITECTE: PCA-STREAM, MOEX, CROAD  
 BET STRUCTURE: NORDPHEM, BET ELÉMENTS: CCA  
 BET FAÇADES: INEX, BET CLUSEN: INTERFACE  
 BET FAÇADES: CEEF, PAYSAGE: ATEUER POIS  
 ACOUSTIQUE: AVLS, GEOTECHNIQUE: ARTELIA  
 ECONOMIETE: CED, HYDROGÉOLOGIE: BUREOAP

**EMETTEUR DU DOCUMENT:**

**PCA-STREAM**  
 105 rue de la Gare - 91000 IVRY SUR SEINE  
 Tel : 01 45 47 50 00



**PRO**

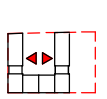
**TITRE:** FACADES PRINCIPALES NORD-OUEST - SUD-EST

AFFAIRE: P136\_IV2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	FAC	NOSE	TZ	GEN	020301
Échelle	État	Phase	Type	États	Classe	Objet	Numéro



PLAN DE REPERAGE



LEGENDE

- 0) TOITURE BAC AGER THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 1) FAÇADE PANNON BRIQUE ENTRE CUIVE
- 2) MENEAU THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 3) CHASSIS CORPS METALLIQUE THERMOISOLEE AVEC MAILLE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
- 4) SURT CROUX METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 5) FAÇADE VITREE TOUTE HAUTEUR
- 6) FAÇADE VITREE TOUTE HAUTEUR
- 7) TILES DE COULES METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 8) COULES
- 9) CHASSIS PNEU TOUTE HAUTEUR
- 10) CHASSIS SURVANT TOUTE HAUTEUR AVEC LIMITEUR D'OUVERTURE
- 11) CLM
- 12) CHASSIS OUVRANT
- 13) CHASSIS PNEU
- 14) VENTILLES METALLIQUES THERMOISOLEES - TENTE SOMBRE
- 15) COUVERTURE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
- 16) COUVERTURE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
- 17) COULES METALLIQUES - TENTE SOMBRE
- 18) PORTE FAMILIAR VITREE - TENTE SOMBRE
- 19) FAÇADE VITRAILLÉE
- 20) TOILE METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 21) BRÈS
- 22) MAILLAGE VENTILLES METALLIQUES THERMOISOLEES - TENTE SOMBRE
- 23) POTEAU PORTEURS COULES

TENTE BRIQUE A VALIDER

NOTA 1:  
Les dimensions en courbes les données autorisées:  
CLM de promoteur Legrand 38057, 97707, 1410001 indice 0 dessin le 28/07/2021  
Les échelles sont relatives au rapport de réduction sauf pour l'architecte dans le cas de plan de coupe à l'échelle 1/50 et le plan de coupe de 1/20 et de 1/40.  
Les coordonnées géométriques sont relatives au système de projection RG93.  
NOTA 2:  
Les plans sont établis dans une zone sensible identifiée par un plan de protection des sols. Les axes de ligne de masse sont relatives au système de coordonnées géométriques de la Base de Données (BD).

NOTA 3:  
Les engagements relatifs au respect de la compétence de l'organisme, et sont données à titre indicatif.

NOTA 4: projet MOE urbaine en cours

NOTA 5: accord de principe d'engagement de la MOE via les données projet

DATE: 06/07/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATIERE D'OUVRAGE: GCOV EMERGENCE IVRY CONFLUENCES 1A



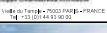
AUTANT DE LA MATIERE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTROLE: BTP CONSEILS CSRS - BTP CONSEILS  
CONSEIL SECURITE ENCADRE: CSD - CSD  
CONSULTANT SECURITE: GEORGES - GEOMETRIE - LESOARD  
AMO RESTAURATION: INTERFACE - AMO IRI - INGENIOP  
DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR - ECONOMETE - AETS

MATIERE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM - MOEX - CROIX  
BET STRUCTURE: HOFFMANN - BET ELÉVATEURS: CCM  
BET FAÇADES: INEX - BET OUVRE: INTERFACE  
BET FAÇADES: CIEP - PAYSAGE: ATEUER POIS  
ACOUSTIQUE: AVLS - GEOTECHNIQUE: ARTELA  
ECONOMETE: CED - HYDROGEOLOGIE: BURSEAP

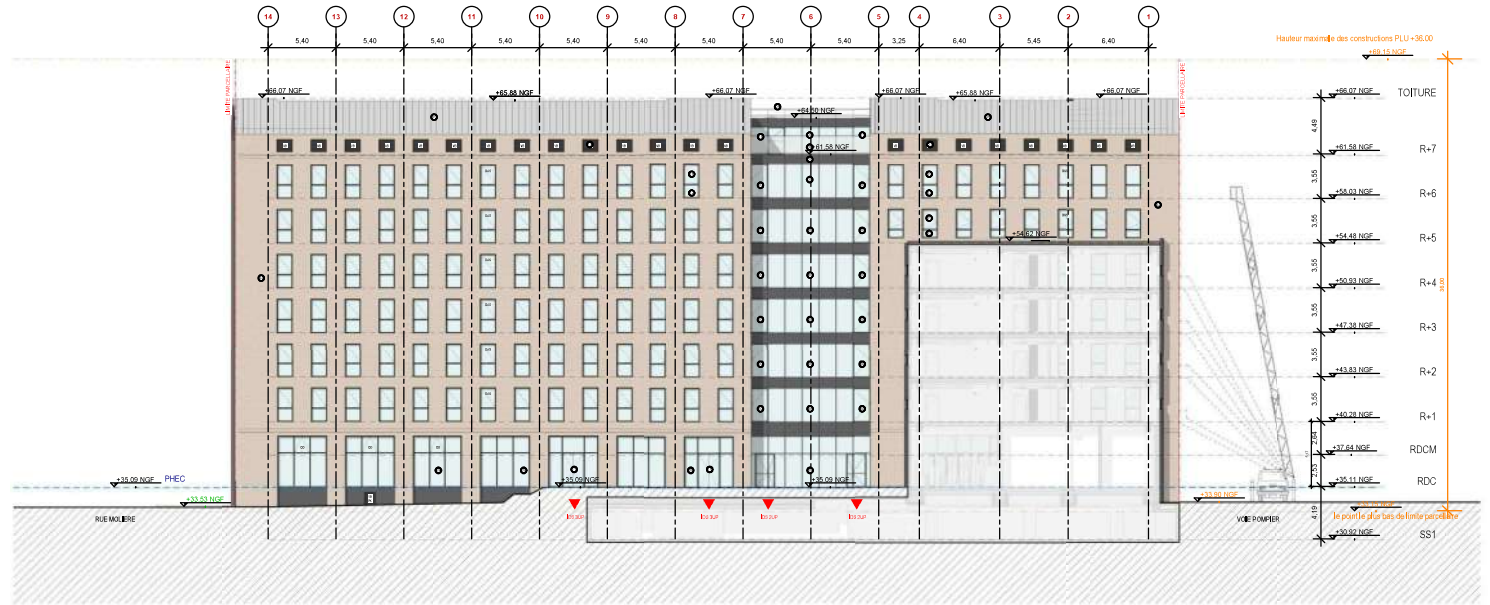
EMETTEUR DU DOCUMENT



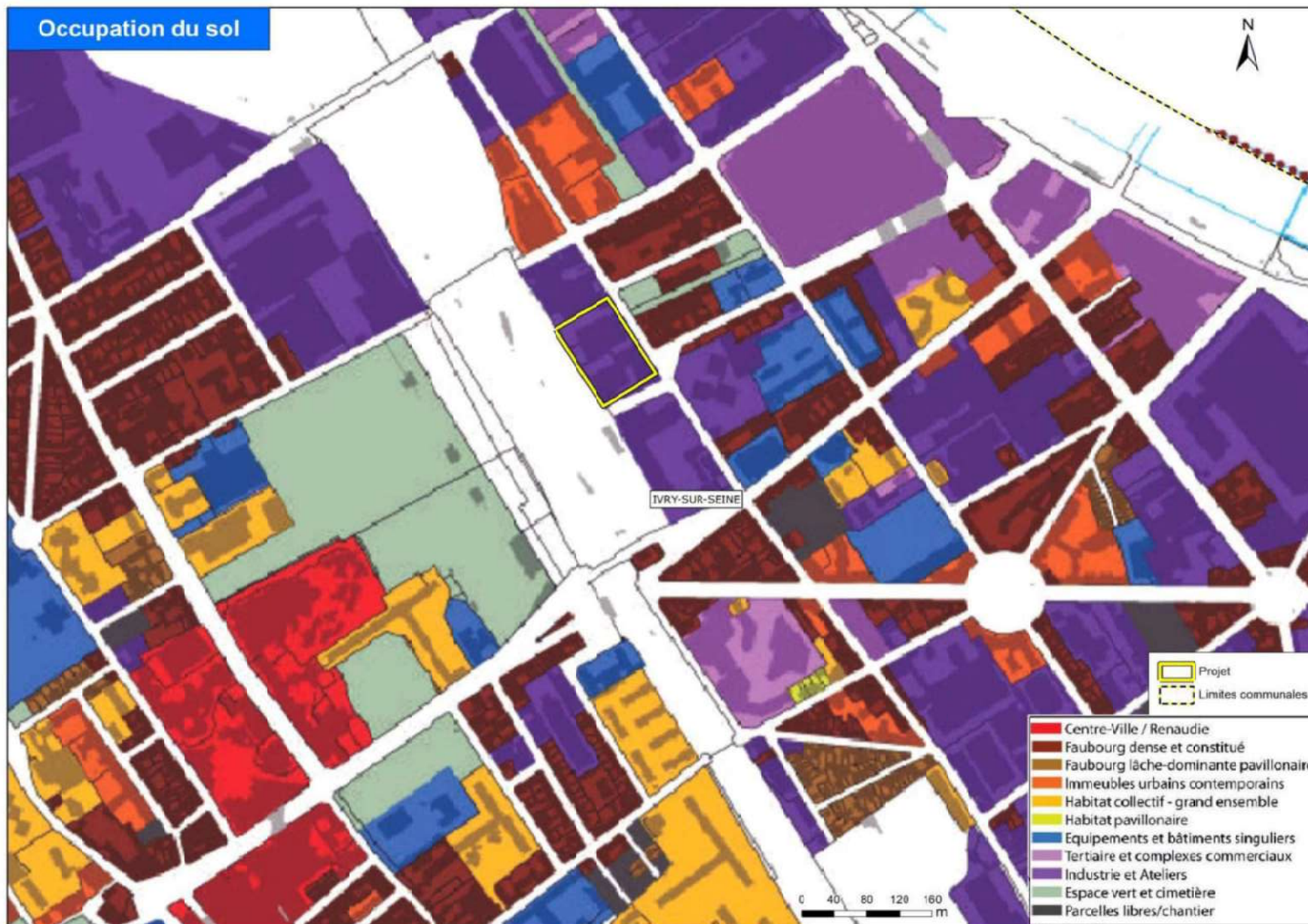
PRO  
FAÇADES PRINCIPALES  
SUD-EST A1 - NORD-OUEST A2

AFFAIRE: P156\_IV2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	FAC	INT	TZ	GEN	020303
Échelle	État	Phase	Type	Échelle	Code	Code	Code



Annexe 5 : Plans des abords du projet



## Annexe 6 : Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

